VIVRE À
Angers
MENSUEL N°293 | 1,22 € SEPTEMBRE 2005

Angers
www.angers.fr

12 la VILLE
Le CIJ, une mine d'infos pour les jeunes

4 L'ACTUALITÉ
CARTE POSTALE DES ACCROCHE-CŒURS

24 le MAG
TRIPTYQUE, SALON D'ART "MADE IN ANGERS"

30 le GUIDE
À LA DÉCOUVERTE DE L'ADN

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

ÉVÉNEMENT : carte postale des Accroche-cœurs 2005 [5]
EN POINTE : vers une "Végétale Valley" angevine [7]
LE CHIFFRE : 12"97 au 110 m haies pour Ladji Doucouré [8]
HORIZON : le futur centre de maintenance du tramway [4]

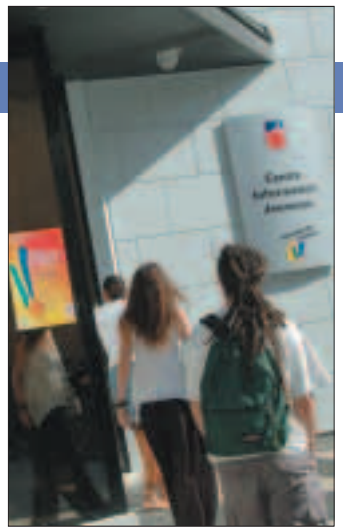

> LA VILLE

Centre information jeunesse : une adresse incontournable pour tous les jeunes [9]
Le Quai, chantier "HQE" expérimental [14]
Succès confirmé pour VéloCité [16]
Zone orange pour le stationnement en centre-ville [17]

> LES QUARTIERS

ROSERAIE : à Jules-Verne, les enfants mangent au self [18]
JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD : activités tertiaires boulevard Coubertin [19]
CENTRE VILLE : renaissance de la collégiale Saint-Martin [20]
BELLE-BEILLE : entreprises et services en pied d'immeuble [22]

> LE MAG'

Triptyque, le salon d'art contemporain
Nuits Toucouleurs fin octobre [24]
Pascal Bonnelle tourne dans les rues d'Angers [26]
L'agenda du mois [27]

> LE GUIDE

L'école de l'ADN accueille ses premiers élèves
Le Hutreau, de 1658 à nos jours [31]
Régates angevines, le 2 octobre [32]
L'amicale Benoît-Frachon a 20 ans [32]

ÉDITORIAL

ADEME : respecter la parole donnée

Durant l'été, nous avons appris que l'ADEME choisissait finalement de renoncer à s'implanter au Front-de-Maine, préférant des locaux sur le plateau de Grézillé.
C'est une véritable blessure pour notre ville qui avait réservé depuis de longues années le dernier emplacement restant au Front-de-Maine, face au château, pour cette grande administration de mission dont le siège est à Angers. La parole de l'État et des dirigeants de l'ADEME avait pourtant souvent été réaffirmée. C'est une décision prise au mépris des engagements des collectivités locales, des efforts consentis depuis plusieurs années par la ville d'Angers pour accueillir l'ADEME au Front-de-Maine.

Face à cette situation, nous ne renonçons pas.
Tout d'abord, nous ne subventionnerons pas l'ADEME dans son nouveau choix d'implantation car il ne revient pas aux Angevins de financer les économies d'un État qui se désengage chaque jour un peu plus de leur quotidien.
Ensuite, il restera à déterminer l'avenir de ce site, certainement le plus prestigieux de notre agglomération.
Je souhaite que nous ne nous précipitions pas afin de saisir une vraie opportunité, à l'échelle de cet emplacement majestueux et apportant une réelle valeur ajoutée au développement d'Angers.
Passée la déception, c'est en effet toujours la mobilisation pour Angers et son développement qui reprend ses droits.
Nous y sommes déterminés.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers CEDEX 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, Pascal **Le Manio**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Photo de Une : Jean-Patrice **Campion** • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Adrexo** • Tirage : 81 000 exemplaires • Dépôt légal : 3e trimestre 2005 • I.S.S.N. : 0767-354 X

CE JOURNAL EST DIFFUSÉ À PARTIR DU 19 SEPTEMBRE. IL EST ÉGALEMENT TÉLÉCHARGEABLE SUR www.angers.fr. PROCHAIN NUMÉRO : LE 17 OCTOBRE.

Les poules, du groupe Démons et merveilles.

Fleurs parapluies, place de la Laiterie.

Village des artistes, place François-Mitterrand.

Les Accroche-cœurs : un monde

Cirque, théâtre, danse, musique, jonglage, cinéma…, les Accroche-cœurs ont offert aux Angevins une rentrée en douceur. Du village des artistes de la place Mitterrand au pique-nique géant sur les bords de Maine, tout le cœur de la ville a battu au rythme des spectacles et des animations : le chapiteau de l'illustre famille Burattini, les concerts de la fanfare éphémère, les marionnettes du Délit de façade, le Frankenstein des Bithume… Au total, plus de deux cents représentations étaient offertes du 8 au 11 septembre sur les places et dans les rues angevines.

(photos : Jean-Patrice Campion)

La fanfare éphémère : plus de cent musiciens amateurs sous la baguette de Jacques Dolivet, chef de la fanfare Jo Bithume.

fou tombé du ciel

Il Corso, du Theater Pan.Optikum.

L'illustre famille Burattini.

Victor Frankenstein, création 2005 de Jo Bithume.

Cinéma sur l'eau, cale de la Savatte.

Pique-nique du dimanche au bord de l'eau.

Thierry Bonnet/archives

EN POINTE

L'Anjou, future "Végétale Valley"

L'Anjou va jouer dans la cour des grands en matière de végétal. Mi-juillet, le gouvernement a annoncé les soixante-sept pôles de compétitivité retenus. Quinze d'entre eux, dont le pôle angevin, ont une vocation mondiale[1]. Cette labellisation identifie les sites à fort potentiel de croissance. Objectif : innover en multipliant les passerelles entre formation, recherche et emploi, à l'image de la *Silicon Valley* informatique aux États-Unis.

L'appel à projet a suscité une grande mobilisation dans toute la France. En Anjou, entreprises, collectivités locales, universités et organismes de recherche se sont unis pour constituer un dossier autour du végétal spécialisé. Sous cette bannière se retrouvent les filières à haute valeur ajoutée de l'agriculture[2] : près de 4 000 entreprises, soit 15 000 emplois et même 25 000 en élargissant aux Pays de la Loire. Le milieu économique s'est structuré en 2004 au sein d'un comité interprofessionnel. Les organismes d'enseignement supérieur et de recherche ont fait de même pour former Valcampus. Avec 2 500 étudiants et 300 chercheurs, Angers est le premier site français du végétal et compte des établissements parmi les plus réputés, comme l'INRA, l'INH ou l'ÉSA. Pour la Ville, cette distinction représente une belle reconnaissance du travail accompli depuis une vingtaine d'années. C'est surtout une promesse pour l'avenir. Le gouvernement a annoncé une enveloppe globale de 1,5 milliard d'euros sur trois ans sous forme de subventions et d'avantages fiscaux. Les aides donneront un coup d'accélérateur à l'innovation autour de quatre axes : la création de nouvelles variétés végétales, l'amélioration de la qualité des semences et des plants, le développement des liens entre végétaux et santé, et l'adaptation des espaces verts au milieu urbain. ■

(1) Six ont déjà ce poids international : l'aéronautique à Toulouse, la santé à Lyon ou l'informatique en Provence. Les neuf autres, dont Angers, doivent atteindre cette taille mondiale d'ici à cinq ans.
(2) Semences, horticulture ornementale, arboriculture, viticulture, cidriculture, champignons, plantes médicinales et aromatiques.

ANNONCE

Maximo et Switch s'implantent, Afone se développe

Jean-Claude Antonini vient d'annoncer plusieurs bonnes nouvelles économiques pour l'agglomération. Afone va faire construire à Saint-Serge un nouveau siège social plus en rapport avec sa dimension et ses ambitions. Créée en 1997, la société, qui gère les relations téléphoniques d'entreprises, est aujourd'hui à l'étroit rue Lenepveu. En effet, Afone n'a cessé de grandir et compte 900 salariés sur toute la France. Un immeuble de 5 000 m² va donc voir le jour en face de la présidence de l'université. À cette occasion, un renforcement des effectifs de plus d'une centaine de personnes est programmé.

Maximo, leader français de la distribution de surgelés aux particuliers, va créer une plate-forme logistique sur le parc d'activités de Saint-Barthélemy-d'Anjou, face à celle du groupe Cointreau. Quarante emplois y sont prévus à terme.

Switch, un des tout premiers tour-opérateurs sur Internet, s'implante à Angers dans l'espace Arobase d'Orgemont. À la clé, trente emplois de conseillers.

Ces nouveaux projets complètent ceux qui se concrétisent actuellement : la plate-forme logistique de Noz et la nouvelle usine A Novo qui sera livrée d'ici à la fin de l'année. Pour 2005, Angers Agglomération développement table sur le suivi d'une soixantaine de projets débouchant sur un millier d'emplois. ■

À NOTER

Brigitte Angibaud, nouveau procureur au tribunal de grande instance, remplace Marc Désert ***Réunion publique du conseil municipal le 29 septembre, à 19 h, à l'hôtel de ville*** ***"Intercommunalité : quelles bonnes nouvelles pour l'usager ?" : assemblée générale des communautés de France le 5 octobre et convention nationale les 6 et 7, au centre de congrès*** ***La rencontre des femmes des villes jumelles d'Angers organisée du 13 au 16 octobre par l'Office de coopération internationale aura pour thème "Vie professionnelle et enfants : quels choix pour les femmes ?"***

TÉLEX

Les bus de la Cotra par SMS

La Cotra a mis en place un service afin de connaître le temps d'attente des deux prochains bus à partir d'un arrêt. Depuis un téléphone portable, faire le 61 345, tapez BUS suivi du numéro de l'arrêt. Tarif : 0,35 euro par appel, plus le coût du SMS.

En décembre, la Cotra ouvrira son nouveau site Internet avec de nouveaux services. ■

COUP DE CHAPEAU

La Vaillante : élite européenne

Grâce à sa quatrième place en Pro A, La Vaillante tennis de table participe à la ligue des champions, la plus prestigieuse des compétitions européennes. Deux grosses écuries sont au programme des pongistes angevins : Vienne (Autriche) avec le champion olympique et un ancien champion du monde, puis Düsseldorf (Allemagne). La qualification pour la deuxième phase de la compétition relève de la mission impossible. Seule l'équipe tchèque d'Ostrava semble à la portée de La Vaillante. Néanmoins, pour le président Gérard Sarazin, "*cette sélection permet de voir certains des meilleurs joueurs mondiaux à Angers.*" Un pass à 16 euros permet d'assister aux matchs à domicile. Rencontres à 20 h, le 30 septembre contre Ostrava, salle Jean-Moulin, le 29 octobre contre Vienne à Jean-Bouin, et le 2 décembre contre Düsseldorf à Jean-Moulin. ■

Min Yang, le leader de l'équipe angevine.

Laurent Combet/Courrier de l'Ouest

HORIZON

Tramway : le centre de maintenance

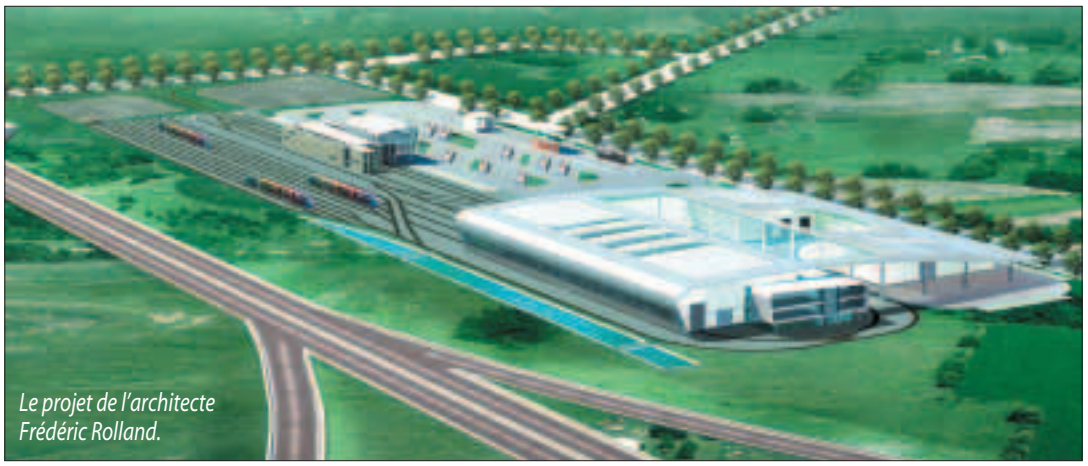

Le projet de l'architecte Frédéric Rolland.

Fin 2008, le centre de maintenance du tramway se dressera sur une parcelle de l'ancien aérodrome d'Angers-Avrillé, en bordure de l'autoroute en construction et à proximité du futur terminus de la première ligne. Les élus d'Angers Loire Métropole viennent de retenir le projet de Frédéric Rolland. L'architecte angevin s'est associé à deux sociétés spécialisées, Tractebel et Noble, pour les aspects ferroviaires et électriques du dossier. "*Le parti-pris esthétique a fait pencher la balance en faveur de cette proposition,* explique Jean-Claude Antonini. *Cet équipement sera une des images fortes que les usagers de l'A11 retiendront d'Angers.*"
À la fin de leur service, les tramways rejoindront ce bâtiment aux lignes futuristes. Ils y stationneront la nuit et y seront entretenus, réparés et nettoyés. Le centre sera en activité 24 h/24. Il accueillera d'abord les dix-sept rames de la ligne 1 et une quarantaine de bus articulés. L'extension de l'équipement a été étudiée afin de recevoir également les tramways de la deuxième ligne. Dans un premier temps, deux cents personnes fréquenteront le site quotidiennement et une centaine d'employés supplémentaires sont envisagés à l'horizon 2015. Il s'agit des chauffeurs, du personnel de maintenance et d'une quinzaine de personnes chargées de contrôler et d'optimiser le trafic. Pour cette dernière activité, un poste de commande centralisé bus et tramway va voir le jour à côté des ateliers. Les travaux du centre de maintenance devraient débuter en septembre 2006. Fin 2008, arrivée de la première rame et, fin 2009, mise en route effective avec la première ligne. Coût du chantier : 20 millions d'euros. ■

INSOLITE

Pas de vrillettes au musée !

Les œuvres ont été placées dans des bulles hermétiques privées d'oxygène.

Thierry Bonnet

Tuer les vrillettes du bois qui attaquent les cadres et les objets. Tel était l'objectif de l'opération menée par les musées fin juillet. Quelque 1500 œuvres (tableaux, peintures sur bois et objets en bois) stockées dans les anciennes réserves du musée des beaux-arts ont été placées pendant trois semaines dans deux bulles hermétiques et privées d'oxygène. "*Un constat d'état a montré qu'un tiers des pièces étaient infestées,* explique Christine Besson, conservateur. *Il était hors de question de risquer de faire entrer des insectes xylophages dans les réserves du musée.*" Début octobre, les œuvres seront confiées aux restaurateurs et à l'équipe des musées pendant un mois. Après dépoussiérage et restauration, elles intégreront les nouvelles réserves du musée. ■

LE CHIFFRE

Thierry Bonnet

12"97

Le record de France de Ladji Doucouré sur 110 m haies a littéralement embrasé le stade du Lac-de-Maine. C'était le 15 juillet au beau milieu des championnats de France élite d'athlétisme. Trois semaines après, le Parisien confirmait sa bonne forme avec son titre de champion du monde à Helsinki. Ces trois journées de fête ont rassemblé quelque 34600 spectateurs venus encourager les stars Baala, Arron, Pognon, Montebrun, Raquil… et assister à quelques très belles performances comme le record de France de la perchiste Vanessa Boslak (4,60m).

NÉCROLOGIE

Jean Sauvage, l'Anjou au cœur

Une figure de l'Anjou a disparu : Jean Sauvage s'est éteint le 15 juillet, à 95 ans. Cet Angevin aura marqué la vie politique pendant cinquante ans. Avec le Mouvement républicain populaire, dont il fut l'un des fondateurs, il a été élu dès 1945 conseiller général d'Angers Doutre. Président du Conseil général de 1982 à 1994, il a été conseiller municipal d'Angers pendant trente ans et premier adjoint de 1953 à 1959, député de 1954 à 1958 et sénateur de 1965 à 1983. L'homme politique avait une autre passion : le théâtre et tout particulièrement le Festival d'Anjou. ■

REPÈRE

L'Ademe ne construira pas au Front-de-Maine

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ne construira pas son siège social au Front-de-Maine. Le 7 juillet, son conseil d'administration a opté pour une autre solution : le rachat des locaux du groupe Médéric sur les hauteurs du Lac-de-Maine ; l'assureur s'installant dans les nouveaux immeubles de bureaux, à la gare. Motif invoqué : une économie de l'ordre de 20 millions d'euros par rapport au projet initial. Au final, l'Ademe devrait investir entre 7 et 10 millions d'euros pour rénover ce site qui accueillera son siège social et les quelque deux cent cinquante salariés actuellement répartis sur quatre sites angevins.

Les premières installations pourraient se faire dès l'été 2006. Cette décision *"prise au mépris des collectivités locales"* est évidemment une *"grande déception"* a commenté le maire, rappelant qu'il s'agissait du *"deuxième manquement grave à la parole de l'État après l'épisode de la préfecture"*.

Thierry Bonnet

De son côté, la Ville ne versera pas à l'Ademe la subvention d'un million d'euros pour l'installation de son siège social au Front-de-Maine. *"Nous ne nous sentons plus liés par cet engagement"*, a indiqué le maire. ■

RENDEZ-VOUS

Trois salons pour la maison

Du 30 septembre au 3 octobre, trois salons présenteront tout pour la maison, au parc expo. Le salon de l'Habitat et de l'immobilier d'abord, réunit près de trois cents exposants autour des nouvelles techniques et des tendances pour l'appartement, la maison et le jardin. Le salon Loisirs créatifs s'adresse lui aux passionnés d'activités manuelles avec quatre-vingts spécialistes.

Quant au salon Maison bois, organisé par Atlanbois et Angers Expo congrès, il est devenu une référence avec plus de deux cents exposants et près de 50000 visiteurs. Il sera complété d'expositions et de conférences (programme sur www.salon-maison-bois.com). ■

Thierry Bonnet

Au salon de l'Habitat, le stand de la Ville présentera des aménagements et équipements qui rendent le logement accessible aux personnes à mobilité réduite ou aux déficients visuels ou auditifs.

Parc expo, le 30 septembre de 10 h à 21 h 30, les 1er et 2 octobre de 10 h à 19 h 30, le 3 de 10 h à 18 h 30. Entrée : 5 €, réduit 4 €. Gratuit pour les moins de 16 ans. Contact, 02 41 93 40 40.

AGENDA

Dire non à la misère

Thierry Bonnet/archives

Journée du refus de la misère en 2002 dans la Doutre.

L'édition 2005 de la Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre, aura pour thème : *"Mal logement, non logement, logement trop cher, enjeux du vivre ensemble"*. Les associations organisatrices[1] l'ont choisi car cette préoccupation est particulièrement forte en Anjou.

La journée sera marquée par la commémoration en l'honneur des victimes de la misère. Des personnes viendront témoigner de leur lutte, à 18 h, au kiosque du Mail. Le magazine Résistances sera diffusé à la Fnac et dans les lieux publics. Il montre comment chacun peut aider à faire reculer la misère.

Autres rendez-vous : une rencontre débat samedi 15, à 16 h, à la Fnac ; une table ronde et des manifestations dans les maisons de quartier. *"Tous les Angevins qui souhaitent prendre une initiative, comme diffuser Résistances, peuvent s'adresser aux associations du collectif"*, souligne Claire Batard, d'ATD Quart Monde. ■

(1) Amnesty international, Secours populaire, Secours catholique, ATD Quart monde, les Restos du cœur, Emmaüs, la Fraternité, Femmes dans la cité, Centre d'information féminin et familial (CIFF-CIDF), Espace Femmes, Une famille un toit, Habitat et humanisme, Envie Anjou.

AGENDA SPORTIF

21 SEPTEMBRE
Handball
D1 - Angers Noyant / Pontault Combault, 20 h, Jean-Bouin
Hockey sur glace
Angers / Briançon
20 h, patinoire

23 AU 25 SEPTEMBRE
Pêche à la carpe
Lac de Maine

24 SEPTEMBRE
Roller in line hockey
N1 - Angers / Nice
20 h, salle Debussy
Hockey sur glace
Angers / Chamonix
20 h, patinoire
Football féminin
France / Pays-Bas
19 h, Jean-Bouin

24 ET 25 SEPTEMBRE
Beach-volley
Tournoi au lac de Maine

25 SEPTEMBRE
Roller
Randonnées, 13 h - 18 h, place François-Mitterrand
Volleyball
SCO/Sucé
16 h, salle des Plantes

27 SEPTEMBRE
Tennis de table
La Vaillante Pro A / Levallois
20 h, salle Jean-Moulin

28 AU 30 SEPTEMBRE
Basket
Tournoi "Pro Stars"
Jean-Bouin (lire page 33)

30 SEPTEMBRE
Tennis de table
Ligue des champions Angers / Ostrava , 20 h, Jean-Moulin

1ER OCTOBRE
Football
SCO / Cherbourg
20 h, Jean-Bouin

2 OCTOBRE
Handball
N2 - Angers Noyant / Aunis
16 h, Jean-Bouin

4 OCTOBRE
Hockey sur glace
Angers / Amiens
20 h, patinoire

5 OCTOBRE
Handball
D1 - Angers-Noyant / Toulouse
20 h, Jean-Bouin

7 OCTOBRE
Basket
ABC / Aix Maurienne Savoie Basket, 20 h, Jean-Bouin
Football
SCO / Pau, 20 h, Jean-Bouin

8 OCTOBRE
Roller in line Hockey
N1 - Angers / la Roche-sur-Yon
20 h, salle Debussy

8 ET 9 OCTOBRE
Voile
Régate dériveur
au lac de Maine

9 OCTOBRE
Handball
N2- Angers Noyant / Rodez
16 h, Jean-Bouin
Volleyball
SCO / Cholet
16 h, salle des Plantes
Escrime
Championnat de France des maîtres d'armes
8 h - 19 h, Jean-Bouin

15 OCTOBRE
Hockey sur glace
Angers / Anglet
20 h, patinoire

16 OCTOBRE
Volleyball
SCO/Le Pouliguen
16 h, salle des Plantes
Pétanque
Trophée des catégories
10 h - 23 h, la Baumette

21 OCTOBRE
Basket
ABC / Charleville-Mézière
20 h, Jean-Bouin

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Redonner de l'Espérance

Si l'an dernier le débat de la rentrée s'est focalisé sur le tramway, cette année c'est bien la situation socio-économique qui est au cœur des préoccupations des foyers angevins. En effet de plus en plus de ménages voient leur pouvoir d'achat diminuer significativement. Il n'est pas question pour notre groupe de faire abstraction du contexte économique général que connaît notre pays, mais force est de reconnaître qu'il existe une spécificité angevine sur laquelle les élus se doivent d'agir.

Un taux de chômage à combattre

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: 15 % de demandeurs d'emplois en moyenne à Angers depuis 3 ans (50 % de plus que la moyenne nationale), près de 8000 Angevins font régulièrement appel aux services du CCAS, 12 % des ménages sont sous le seuil de pauvreté, un revenu par habitant 20 % plus faible que la moyenne de la strate…, autant de données, **de réalités humaines quotidiennes qui doivent nous inciter à faire des choix dans les investissements et les dépenses de fonctionnement avec pour seul objectif: la création d'emplois!**
C'est d'ailleurs cette situation économique très délicate qui a conduit le Gouvernement à retenir Angers à plusieurs reprises: zone franche de Belle-Beille, défiscalisation de certaines entreprises angevines, maison de l'emploi…
Quelles seront nos marges de manœuvre si l'on investit 400 à 450 millions d'euros dans le tramway, 100 M€ dans le traitement des déchets… pour accompagner le développement économique? Ces investissements sont-ils créateurs de richesses et d'emplois à moyen terme?

Le coût du logement à maîtriser

Là encore, coexiste un contexte national et une spécificité angevine. Si les loyers ont augmenté dans toutes les agglomérations, à Angers comme Nantes et Le Mans (près de 10 % en un an) il s'avère que dans ces deux villes, les revenus moyens par habitant sont respectivement de 25 à 15 % plus élevés que ceux des Angevins (7467 €/hab. à Angers contre 9349 €/hab. à Nantes et 8447 €/hab. au Mans - source: direction générale des impôts - www.impots.gouv.fr).
Le logement contribue donc à l'appauvrissement des foyers angevins, dont le pouvoir d'achat baisse de ce fait significativement.
L'une des solutions proposées par le groupe "Servir Angers" pourrait résider dans la vente d'une partie du parc immobilier social. Le taux de logement social à Angers est de 32 % contre 22 % à Nantes et 25 % au Mans. Le fruit de cette vente serait alors **réinvesti dans l'achat de foncier et la construction du logement social.**
Par ailleurs, la ville a en sa possession une multitude de petits terrains qu'elle pourrait mettre sur le marché tout en maîtrisant les programmes. Il s'agira en l'occurrence de **diminuer le nombre de constructions de type T1 et T2 soumis à la spéculation, au profit des logements T3 à T5, moins spéculatifs.**
Ces propositions répondent à une double aspiration:
- **sociale,** en permettant l'accession à la propriété d'un nombre plus important d'Angevins (seuls 29 % sont propriétaires contre 56 % en moyenne en France…);
- **économique,** en stabilisant les prix du logement, c'est le pouvoir d'achat des Angevins qui en bénéficiera.

Refuser l'hyperdensification

Il ne s'agit pas pour autant d'hyperdensifier pour rattraper le retard (1124 logements construits par an entre 1990 et 1998 contre 402 entre 1999 et 2003). **Nous devons préserver la spécificité de notre commune, son architecture, ses espaces…** Pour notre groupe, l'équilibre est une vertu à entretenir. Il faudra donc conjointement à ces propositions continuer à développer un parc d'accession à la propriété dans les communes périphériques afin de répondre aux besoins et aspirations des jeunes familles notamment.
Nous nous opposerons avec détermination à toute politique d'hyperdensification, pour défendre des propositions équilibrées, plus respectueuses de l'identité angevine, plus respectueuses des aspirations sociales et du développement économique de notre ville.
Enfin force est de constater que le tramway ne saurait répondre à la question des déplacements sur notre agglomération. Ne devrions-nous pas réfléchir comme l'ont déjà fait de nombreuses agglomérations à une augmentation du réseau de trains et de bus à cette échelle?
La priorité de la fin du mandat est pour nous d'agir contre l'appauvrissement des ménages, de redonner de l'espérance aux Angevins les plus touchés par cette situation socio-économique.
Cela nécessite des choix, un élan nouveau pour des projets respectueux de tous.

Vos élus du Groupe **"Servir Angers"**
Tél.: 02 41 05 40 37.

Majorité "Aimer Angers"

Les alliances pour l'emploi

Angers a été secoué, fin 2002, par une série de licenciements. Angers Loire Métropole a alors fédéré l'ensemble des acteurs sur ce sujet au travers de la mise en place du contrat de site et la création d'une zone franche urbaine.

La mobilisation des acteurs et l'organisation du territoire sont fondamentales pour assurer l'attractivité de notre territoire.

Le meilleur exemple de ce travail est la labellisation en pôle de compétitivité à vocation mondiale du "Pôle Végétal Spécialisé". Le pôle de compétitivité ambitionne de participer à l'amélioration de la santé humaine et de l'environnement paysager. Il vise à développer les liens et les partenariats entre les entreprises, les organismes de recherche et les établissements de formation du secteur.
Cette reconnaissance devrait voir les projets liés au végétal se multiplier.

Le rassemblement de l'Ouest autour de l'élaboration d'un contrat métropolitain doit également nous permettre de renforcer le rayonnement d'Angers à l'échelle européenne et internationale. Le lancement d'une cité internationale des étudiants à Saint-Serge en sera un des signes forts.

Angers Loire Métropole accompagne au quotidien, avec un travail de fourmi en faveur de l'emploi, cette effervescence et ce dynamisme.

C'est l'Agence de développement économique qui est l'interlocuteur privilégié des entrepreneurs.
Elle élabore et assure la mise en œuvre des actions de développement économique sur l'agglomération d'Angers : prospection et détection de projets d'implantation ou de développement, définition des programmes de création de parcs d'activités et d'immobilier public pour l'accueil des entreprises, mise en réseau des acteurs économiques, de la recherche et de l'enseignement supérieur, soutien à la création d'entreprises et à l'innovation.

Cette mobilisation autour de l'emploi porte ses fruits :
- 1284 emplois créés en 2004 ;
- 26 parcs d'activités sur 855 hectares commercialisés depuis 2000 ;
- 130000 m² d'immobilier public d'entreprises.

Parce que cette dynamique est porteuse d'espoir, Angers accueille de nouveaux habitants en recherche d'emploi.

Au même titre que l'emploi, l'action sociale reste une priorité de la Ville. Le Centre communal d'action sociale (CCAS), moteur de la solidarité angevine, est au cœur du dispositif et travaille avec toutes les autres institutions. La naissance du comité des usagers et la création des conseils consultatifs de quartier répondent à trois grands objectifs : renforcer la démocratie participative, favoriser la cohésion sociale et lutter contres toutes les formes d'exclusion.

Lorsque l'on est victime du chômage ou de l'exclusion, il n'est pas toujours évident de se réinsérer dans le milieu du travail et parfois aussi dans les démarches de la vie quotidienne. La Ville, en lien avec tous les partenaires de l'action sociale, développe de nombreuses actions pour favoriser l'intégration et l'autonomie des personnes en difficulté.
Le CCAS s'efforce de répondre aux besoins du public en situation précaire. Le service Aide et Action Sociale offre aux usagers une réponse en termes d'accompagnement social, de secours, d'accès aux prestations sociales ou sanitaires. Il apporte de nombreuses réponses concrètes en fonction des situations : constitution de dossiers et contrat d'insertion RMI (revenu minimum d'insertion), aides financières, secours d'urgence.

Différents dispositifs et aides sont mis en place pour subvenir aux besoins quotidiens et éviter l'exclusion. Institutions et associations aident également à surmonter les difficultés financières et les problèmes familiaux pour mieux vivre au quotidien.

Dans le cadre du PLIE, le Plan local pour l'insertion et l'emploi, plus de 1500 personnes en difficulté ont suivi un parcours individualisé en cinq ans. L'objectif pour elles : un emploi stable et durable bien sûr, mais, surtout, une nouvelle dignité.

Dans un contexte très difficile, nous agissons au quotidien, nous nous battons pour que chacun, à Angers, ait accès à l'emploi et au logement, pour que chacun s'insère dans la Ville.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

Un centre d'information pou

Installé 5, allée du Haras, le centre information jeunesse est une mine d'or. Pour améliorer l'accueil des jeunes, il a doublé sa surface et propose de nouveaux services.

Premier logement, job saisonnier, sports, santé, séjours à l'étranger… Pour ne rien trouver au CIJ, il faudrait vraiment le chercher ! Car depuis sa création en 1984, ce service municipal poursuit sa tâche sans relâche : permettre aux jeunes d'accéder à l'information, qu'ils soient collégiens, lycéens, étudiants, apprentis, salariés, en recherche d'emploi… Un moyen essentiel pour eux de gagner leur autonomie.

Jean-Patrice Campion

Pour cela, le CIJ décline sa mission sous diverses formes. Il tient d'abord à jour un véritable centre de documentation dans ses locaux. Plus de neuf cents classeurs (un par sujet) sont à disposition. Regroupés autour de neuf grands thèmes et classés selon un index national, ils balayent à peu près tous les secteurs: enseignement (filières, diplômes, établissements de formation initiale), métiers, formation (cours du soir, formation continue), emploi (jobs saisonniers, création d'entreprise…), société et vie pratique (santé, droits, secourisme, bénévolat…), Europe et international (stages, études et travail à l'étranger, guides du Routard…), sports (plus de 200 classeurs), loisirs et vacances.

"Chaque thème a sa couleur spécifique afin de faciliter les recherches. Dans chaque classeur, on trouve l'information nationale, régionale et locale, les personnes à contacter, la documentation essentielle… Les plus prisés sont ceux consacrés aux sports et aux loisirs," explique Anne-Marie Batard, la responsable du CIJ. Son service – cinq personnes au total – est là pour aider les jeunes. *"Certains savent parfaitement ce qu'ils cherchent et sont autonomes. D'autres ont besoin d'être aiguillés ; on les conseille, on complète leur information, on les oriente au besoin vers d'autres structures partenaires comme l'Onisep. Enfin, un petit nombre a besoin d'un service adapté. Cela passe alors par un entretien individuel qui permettra de définir les attentes, les besoins en formation ou en accompagnement… C'est souvent le cas de jeunes qui souhaitent se réorienter après un échec."*

Mercredis d'info et rencontres de professionnels

Dans cet esprit, le CIJ accueille des groupes en dehors des heures d'ouverture, le matin sur rendez-vous. Jeunes adultes, demandeurs d'emploi…, ils viennent avec les formateurs du Greta, de l'Afodil, de Re-travailler, de l'Adapei… *"C'est souvent un premier contact avec la structure,* souligne Anne-Marie Batard, *ils reviennent individuellement pour des recherches précises."*

Pouvoir s'adresser à tous les jeunes est la préoccupation du CIJ. Pour cela, des rencontres décentralisées sont organisées dans les maisons de quartier, en lien avec les associations d'habitants et les chargés d'insertion. *"À travers ces "Infos quartiers", nous touchons un autre public,* explique Arnaud Brailly, chargé du secteur. *L'information est adaptée au petit groupe et c'est l'occasion de mettre sur pied des ateliers spécifiques : Internet, trouver un emploi, trouver un logement…"* Autres animations décentralisées, les Mercredis d'info. Créés il y a quinze ans, ils se tiennent de façon régulière salle Thiers-Boisnet. *"Ces rendez-vous s'adressent à tous les jeunes. Il s'agit de donner une information collective sur un sujet d'actualité ou un thème général. Nous faisons appel pour cela à nos partenaires : Mission locale, ANPE, direction du Travail et de l'emploi, Jeunesse et sports, centre régional des œuvres universitaires et scolaires…"*, explique la responsable du CIJ. En juin, mille cent cinquante jeunes ont suivi le Mercredi d'info

Thierry Bonnet

Les petits plus du CIJ

Au CIJ, on consulte gratuitement le Minitel et Internet. Quatre ordinateurs sont à disposition à raison de 30 minutes par jour et par personne. Un poste permet de rédiger CV et lettres de motivation. Des cd-rom sur les métiers sont consultables pour une approche ludique des professions. On peut y lire la presse et se procurer les brochures gratuites éditées par le CIJ sur le logement, la recherche d'emploi, la création d'entreprise, les emplois saisonniers agricoles, sans oublier le livret Infos vacances. Enfin, diverses petites annonces y sont affichées : jobs, logement, garde d'enfants, cours, covoiturage…

r tous les jeunes

Jean-Patrice Campion

Anne-Marie Batard : "Travail, sport, santé, voyages, loisirs… au CIJ, les jeunes peuvent trouver des réponses à toutes leurs questions". Ci-dessous, le mercredi d'information consacré aux jobs saisonniers a réuni plus de mille jeunes en juin.

consacré aux jobs saisonniers. Ces rendez-vous ont, depuis sept ans, été complétés par les Rencontres de professionnels : durant un après-midi, le dialogue s'instaure entre les jeunes et des professionnels venus parler de leur métier…

Développer les pratiques musicales amateur

Depuis la rentrée, le CIJ met progressivement en place de nouveaux services en lien avec ses partenaires. Le lundi après-midi, des permanences seront prochainement assurées par la Mission locale et ses chargés d'insertion. Un vendredi après-midi par mois, l'association angevine d'aide aux toxicomanes viendra pour des actions de prévention santé. À partir de février, c'est le service d'aide aux projets de la Mission jeunesse de la Ville qui y sera présent deux à trois fois par semaine afin d'apporter son aide méthodologique aux jeunes qui souhaitent monter un projet. Une réflexion est également menée pour des permanences logement de la caisse d'allocations familiales et la présence du centre social Janot. Enfin, le Chabada doit organiser quatre rencontres dans l'année, pour faire connaître sa programmation.

"En lien avec cet outil culturel et l'association Musica, la Ville souhaite par ailleurs renforcer son soutien à la pratique des musiques par les amateurs", souligne Katia Bigaud, responsable de la Mission jeunesse de la Ville. Déjà, des classeurs "musique" de couleur violette ont fait leur apparition sur les rayonnages.

Augmenter la fréquentation

Bon an mal an, l'équipement comptabilise environ 27 000 passages. *"Le souhait de la Ville est d'augmenter cette fréquentation,* poursuit Katia Bigaud. *Le CIJ est une mine d'informations pour les jeunes. Cet outil doit absolument être pour eux la première clé d'entrée dans la vie."*

Les travaux d'agrandissement et d'aménagement, auxquels la Ville a consacré 400 000 euros, ont permis d'améliorer les conditions de travail et l'accueil du public. La salle de consultation a doublé sa surface. Enfin, pour faciliter l'accès au CIJ, la signalétique a été améliorée. ■

Centre information jeunesse, 5, allée du Haras, 02 41 87 74 47. Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 13 h à 18 h. Mercredi, de 10 h à 18 h. Samedi, de 10 h à 12 h. Accès gratuit, libre et anonyme. cij.angers@ville.angers.fr www.angers.fr/cij

trois questions à Martine Caillat-Drouin

Adjointe à la Jeunesse

Le centre information jeunesse s'agrandit et développe de nouveaux services. Il s'agit d'une nouvelle orientation de la politique jeunesse ?

Avec 32 % de la population âgée de 15 à 29 ans, Angers est une ville jeune. La jeunesse a toujours été un axe fort de la politique municipale. Mais si la Ville et d'autres proposent énormément de choses en direction des jeunes en matière d'emploi, de formation, de culture, de loisirs, de sports, de services… on a malheureusement constaté qu'ils n'avaient pas toujours accès à l'information. C'est désormais notre priorité. Pour cela, il était essentiel de rendre plus visible l'existence du centre information jeunesse. Ce service municipal s'agrandit et s'ouvre sur la ville en accueillant des permanences régulières de partenaires. Il va également poursuivre son travail de décentralisation vers les quartiers. Je souhaite qu'avant la fin de l'année tous les jeunes connaissent et utilisent le CIJ.

La Ville a également un projet de portail Internet spécial jeunes…

Oui, c'est la suite de notre politique d'accès à l'information. Ce portail jeunesse doit être mis en service courant 2006. Accessible depuis le site de la Ville, il permettra aux jeunes de trouver en un clic toutes les informations pratiques qui les intéressent : emploi et formation, vie étudiante, logement, loisirs, transports, services… sans oublier un agenda des sorties et des spectacles. Il n'offrira évidemment pas l'accompagnement spécifique que l'on trouve au CIJ, mais il en sera un bon complément avec ce même souci de répondre au besoin d'information.

Mieux informer et mieux accueillir les nouveaux étudiants angevins, tel est aussi l'objectif du forum organisé les 11 et 12 octobre ?

Près de 30 000 étudiants vivent à Angers. Nous souhaitons qu'ils s'impliquent dans la ville. Ils sont un potentiel important de développement pour Angers. Aujourd'hui, ils participent à son animation, demain ils exporteront son image ou y reviendront pour s'installer, créer des emplois… Il est important de bien les accueillir. Le forum, qui se tient cette année sur deux jours leur permettra de découvrir Angers, ses richesses, ses services, sa culture… Et comme l'an passé, nous leur offrons avec Le Chabada, un concert gratuit de rentrée.

Mieux accueillir les nouveaux étudiants

Bien accueillir les étudiants arrivant à Angers. Telle est l'idée du forum organisé par la Ville les 11 et 12 octobre. Après une première expérience menée l'an passé, la municipalité renouvelle et complète son initiative.

Les 11 et 12 octobre, de 14 h à 19 h, les étudiants sont donc invités aux greniers Saint-Jean. Durant les deux jours, la Ville et ses partenaires (universités, centre local des œuvres universitaires et scolaires, représentants d'étudiants) seront à leur disposition pour parler de la ville, de la vie angevine, des astuces et des bons plans, des questions pratiques, des mutuelles, des transports, des démarches en tout genre, de l'offre culturelle et sportive, des lieux d'information…

Il sera également question d'international avec des témoignages d'étudiants étrangers installés à Angers. Pour eux, une soirée spéciale sera d'ailleurs organisée le 11. Vingt-cinq consuls des nationalités les plus représentées à Angers sont invités : Chine, États-Unis, Maroc… Des étudiants d'une cinquantaine de pays seront présents.

Le 12, pour les étudiants de première année cette fois, le Chabada et la Ville proposent un concert gratuit avec les groupes Karpatt et As de trèfle. Huit cents places sont disponibles, les invitations sont à retirer au stand du Chabada sur le forum, les 11 et 12 octobre. ■

Renseignements : Mission jeunesse de la Ville, 02 41 05 45 68.

Afin de limiter au mieux les nuisances aux riverains, le chantier du Quai est nettoyé régulièrement et tous les déchets sont triés (photo ci-dessous).

Photos : Jean-Patrice Campion

Le Quai, un chantier "HQE" expérimental

La construction du théâtre Le Quai se déroule sous le signe de la haute qualité environnementale. La démarche concerne aussi bien le futur équipement que le chantier lui-même.

"*Pour la première fois sur un chantier de la Ville, une entreprise spécialisée est chargée de veiller à la propreté et à la sécurité du site. À ma connaissance, c'est aussi une première en France,*" souligne Joël Le Flécher, responsable de la construction du théâtre Le Quai pour la Ville.

Les premières mesures ont été prises dès le démarrage des travaux en novembre : "*avant de quitter le chantier, tous les camions passaient sur le décrottoir à roues – une énorme grille paillasson – pour ne pas salir les chaussées alentour. Les pneus étaient lavés et les boues récupérées.*" Autre récupération mise en place, celle des déchets de chantier : bois, plastiques, gravats, ferrailles… sont systématiquement déposés dans des bennes spécifiques. "*C'est désormais une pratique courante sur les chantiers de la Ville*", note Joël Le Flécher. En complément, une formation au tri est dispensée aux intervenants et une plaquette rappelle les conditions de sécurité.

Enfin, le chantier est régulièrement nettoyé "*afin d'améliorer les conditions de travail et d'éviter la dispersion des déchets à l'extérieur en cas de vent. L'objectif de la Ville est d'avoir un chantier à faibles nuisances pour les riverains.*" Les précautions vont loin. Ainsi, le mur côté rue de la Tannerie devait être sablé comme les autres façades en béton du bâtiment. En raison de la proximité des habitations, du bruit et de la poussière générés par ce procédé, l'idée a été abandonnée au profit d'une lasure. De même, les horaires de travail ont été limités entre 7 h et 20 h, sauf pour quelques opérations exceptionnelles.

Éclairage naturel

Présente côté travaux, la démarche haute qualité environnementale (HQE) a également été largement déclinée lors de la conception même du projet. Sur le plan architectural, l'équipement devait s'intégrer parfaitement dans son environnement. "*Il fallait par exemple que depuis le château, le toit du théâtre – avec son restaurant panoramique – soit aussi soigné qu'une cinquième façade.*" Petit détail : l'ensemble des évacuations, ventilations…, sera donc camouflé sous un caillebotis.

Sur le plan énergétique, outre l'éclairage naturel largement privilégié, des études poussées ont été menées pour définir le mode de chauffage le plus économique à long terme. Le choix s'est porté sur l'électricité. "*Puisque le théâtre avait des besoins électriques importants pour la scène (lumières, sonorisation…), il était intéressant de conserver l'électricité pour chauffer les 20 000 m² de planchers et, ainsi, de pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels. Des pompes à chaleur seront installées.*"

Même réflexion côté acoustique et isolation phonique. Les différentes salles (900 places, salle modulaire, forum, studios de répétition danse et théâtre…) doivent pouvoir fonctionner simultanément tout en offrant des qualités acoustiques optima. Dans la grande salle, des panneaux acoustiques en anthrazinc seront disposés sur les murs. Il s'agit d'un procédé inédit, tout juste sorti d'un laboratoire de recherche du Mans.

Enfin, l'entretien et la maintenance du bâtiment ont été spécialement pris en compte dans le projet d'Architecture Studio, le concepteur du Quai. "*Le béton sablé des façades par exemple,* souligne Joël Le Flécher, *ne demandera aucun entretien.*" ■

Succès confirmé pour VéloCité

Pour son premier anniversaire et à l'occasion de l'opération "Bougeons autrement" *(lire encadré)*, VéloCité change de trottoir sur le boulevard Foch. Le service de prêt gratuit de vélo sera désormais hébergé dans les locaux de la Cotra, place Lorraine. *"Depuis le début, nous savions que l'emplacement du Colisée n'était que provisoire"*, explique Gilles Mahé, adjoint à l'Environnement. L'ancien cinéma a offert une belle vitrine de lancement à VéloCité, qui a rencontré un succès allant bien au-delà de tous les pronostics. En septembre 2004, les trois cents premiers vélos se sont arrachés en deux jours. Désormais le service dispose d'un parc de sept cent cinquante vélos qui sont tous empruntés. *"Pour l'instant, même si une très forte demande existe, nous n'allons pas augmenter le nombre de vélos disponibles : cela engendrerait trop de bouleversements au niveau des frais annexes en termes de personnel et d'entretien du parc"*, explique l'adjoint.

Les raisons de ce succès sont à rechercher en premier dans la simplicité des formalités et la gratuité du service. Mais ce n'est pas tout : *"VéloCité permet de gagner sur tous les tableaux. Financièrement, c'est intéressant et l'emprunteur gagne en temps, en liberté et en santé. Il exprime souvent aussi la volonté de faire un petit geste concret pour la planète"*, précise Gilles Mahé.

Les 750 vélos mis à disposition par la Ville sont tous empruntés.

Thierry Bonnet / Archives

Les étudiants constituent 40 % des emprunteurs, suivis de peu par les salariés. *"Un bataillon important se compose de travailleurs aux horaires décalés qui ne coïncident pas avec ceux des transports en commun"*, remarque Pierre Prieur, le responsable de VéloCité. Et, en y regardant de plus près, on constate que tous les âges et toutes les professions sont représentés. Il y a même un médecin qui fait désormais ses tournées sur un vélo aux couleurs de la Ville. On voit aussi de temps à autre des familles au complet en balade : le père, la mère et les deux enfants sur les porte-bébés. Autre sujet de satisfaction, la volonté affichée de la grande majorité des emprunteurs d'acquérir son propre vélo à l'issue du prêt. *"Tester la vie à vélo est évidemment l'objectif premier de VéloCité. Et ceux qui y ont goûté ne reviennent que rarement en arrière"*, déclare Gilles Mahé.

Le déménagement à la Cotra ne modifie en rien le fonctionnement du service. "*Et réunir ainsi, sous un même toit, vélo et transports collectifs représente un symbole plutôt intéressant,"* conclut l'adjoint. ■

VéloCité, espace Cotra, place Lorraine, 02 41 18 13 21.

"Bougeons autrement"

Avec l'opération "Bougeons autrement", engagée le 15 et qui se poursuit jusqu'au 22 septembre, la Ville, la Cotra et Angers Loire Métropole font la promotion des modes de déplacement doux, alternatifs à la voiture. À suivre particulièrement :
- au Grand-Théâtre, exposition sur le futur centre de maintenance du tramway avec projection en continu d'un film 3D. Animation avec Les Petits Débrouillards le 21, de 12 h à 19 h ;
- mercredi 21, animations en centre-ville (place Leclerc, jardin du Mail, avenue Jeanne-d'Arc, place Romain, esplanade et salle audiovisuelle de la mairie) pour les enfants des centres de loisirs ;
- jeudi 22, stands et animations des associations et partenaires, en centre-ville. Relais train-vélo, trottinettes électriques, stands sur les énergies et les déplacements, les déplacements doux, prêt de vélos et circuits guidés à vélo, balades à Vélo-taxi… Le soir, premier anniversaire de Vélocité et inauguration des nouveaux locaux, place Lorraine.

Quel modèle de ville pour demain ?

"Développement durable : quel modèle de ville pour demain ?", sera le thème des Rencontres d'Angers 21, qui se tiendront au centre de congrès les 13 et 14 octobre. Élus, techniciens, responsables de collectivités, experts, universitaires, partenaires économiques, représentants du monde associatif… plancheront autour de diverses questions : comment faire pour vivre mieux en ville ? comment construire une ville durable ? comment initier un nouveau partenariat entre acteurs publics et privés ?

L'échange d'expériences sera l'occasion de découvrir des exemples très concrets et des initiatives innovantes en matière de transports en commun, d'aménagement urbain, de logement, d'espaces collectifs, d'écologie urbaine, de développement économique et social, de concertation avec les habitants… Le développement durable, prôné et largement mis en œuvre à Angers, peut sans doute être une des solutions pour aboutir à des villes d'équilibre.

Cette réflexion sera relayée par une exposition destinée au grand public : "Angers 2015, projet de ville, projet de vie". Elle se tiendra du 14 octobre au 11 décembre dans la salle d'exposition temporaire du musée des beaux-arts. Sur 500 m², les Angevins pourront découvrir le visage d'Angers à l'horizon 2015 et au-delà : ses projets d'urbanisme, ses équipements futurs, ses nouveaux quartiers. Certains programmes sont très avancés, d'autres n'en sont qu'à l'état de réflexion. Pour la première fois, ils seront tous présentés en un même lieu.

Un versant plus fantaisiste de ce thème est décliné salle Chemellier jusqu'au 20 novembre. L'exposition "Cités futures… d'hier et de demain" évoque les villes imaginées dans les œuvres fantastiques, d'anticipation ou de science-fiction. ■

Colloque "Développement durable : quel modèle de ville pour demain ?", au centre de congrès, les 13 et 14 octobre. Renseignements, au 02 41 05 45 47.

Exposition "Angers 2015, projet de ville, projet de vie", du 14 octobre au 11 décembre, au musée des beaux-arts, du mardi au samedi, de 10 h à 18 h. Gratuit.

Exposition "Cités futures… d'hier et de demain", conçue par le Musée vivant du roman d'aventures. Jusqu'au 20 novembre, salle Chemellier, tous les jours de 11 h à 19 h. Gratuit.

Stationnement en zone orange pour le centre-ville

À partir du 1er octobre, toutes les places de parking de surface du centre-ville *(voir plan)* seront au même tarif : 1,20 euro par heure avec une durée de stationnement limitée à deux heures. Objectifs de la municipalité : homogénéiser le coût du stationnement, favoriser une meilleure rotation des véhicules et donc faciliter l'accès au centre-ville. Dans ce même souci, le stationnement payant va être étendu à quelques secteurs proches de l'hyper-centre notamment le secteur Thiers-Boisnet. Les autres rues, dans la proche périphérie du centre, restent en zone verte à 0,60 euro par heure avec un stationnement autorisé jusqu'à vingt-quatre heures.

Pour les résidents, la Ville met en place de nouvelles solutions : un forfait mensuel de stationnement de surface valable 24 h/24 (50 euros en zone orange, 25 en zone verte) et un abonnement à tarif préférentiel dans les parkings couverts. Pour mémoire, les riverains peuvent également stationner gratuitement jusqu'à 10 h et à partir de 18 h en zone orange, dès 17 h en zone verte. Pour cela, il suffit de disposer d'un macaron, à retirer gratuitement auprès de Sara Stationnement (se munir de justificatifs de domicile).

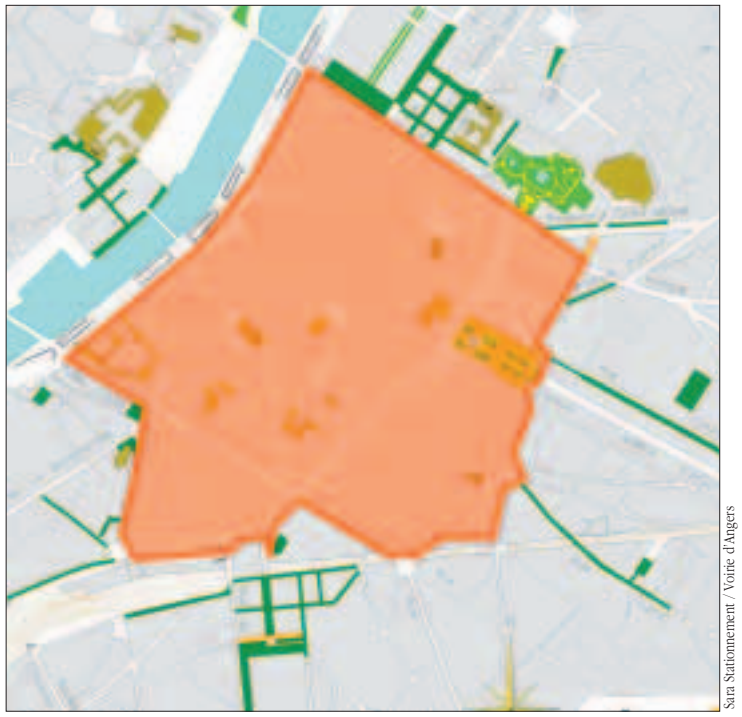

Sara Stationnement / Voirie d'Angers

Afin d'homogénéiser le coût du stationnement, tout le centre-ville est désormais en zone orange : 1,20 euro l'heure et stationnement limité à deux heures.

Enfin, pour tous les automobilistes, le stationnement est gratuit entre 12 h et 14 h.

À noter encore, pour les usagers de la gare, que la première demi-heure de stationnement est gratuite aux parkings Marengo et Saint-Laud afin de faciliter la dépose rapide des voyageurs. Depuis les parkings, l'accès aux quais est direct.

En revanche, le stationnement dans les couloirs de bus est interdit, à l'exception du boulevard Foch en soirée. L'infraction est passible d'une amende de 135 euros. ■

Sara Stationnement, 7, esplanade de la Gare, 02 41 24 19 80.

Nouvelle élue, nouvelles délégations

Suite au départ de Lise Couëdy, adjointe à l'Écoute active, une nouvelle conseillère municipale fait son entrée au sein de l'assemblée : Annette Bruyère, 53 ans, technicienne de l'intervention sociale. Lise Couëdy, ayant quitté Angers, avait remis sa démission au maire fin juin.

Par ailleurs, à l'occasion de la dernière séance, le 6 septembre, de nouvelles délégations d'adjoint au maire ont été attribuées. Rose-Marie Véron, conseillère municipale et présidente du conseil consultatif du Lac-de-Maine, vient ainsi d'être nommée adjointe aux Affaires sociales tandis que Martine Richard, déjà adjointe à la Santé publique et au handicap, est désormais également chargée des Personnes âgées. ■

Jean-Patrice Campion

Annette Bruyère vient de faire son entrée au conseil municipal.

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01.
Tél. : 02 41 05 40 00. Fax : 02 41 05 39 00.
Mail : mairie.angers@ville.angers.fr. Site Internet : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

SOLIDARITÉ

Une subvention exceptionnelle de 10 000 euros va être versée par la Ville pour venir en aide aux victimes du cyclone Katrina qui a frappé les états du sud des États-Unis. La somme sera versée à la Croix-Rouge française qui opère déjà à la Nouvelle-Orléans.

RENDEZ-VOUS

La Ville et les conseils consultatifs des quartiers Belle-Beille, Lac-de-Maine, Doutre-Saint-Jacques et Verneau-Capucins organisent une réunion de travail sur la future salle de spectacle interquartiers. Les habitants sont invités à y assister le 22 septembre, à 20 h, à l'école Mollières, rue William-Shakespeare. Renseignements au 02 41 05 48 78.

Des Assises de la démocratie locale seront organisées le 26 novembre. Objectif : dresser le bilan des démarches innovantes de participation des habitants mises en place par la Ville. Les Angevins ont fortement répondu à cet appel. Quel est l'impact de la consultation dans la décision publique ? Comment faire participer le plus grand nombre d'Angevins ? Cette journée permettra d'échanger, d'apprendre à se connaître et de tracer les perspectives à venir. Acteur ou non de ces démarches, il est possible de participer aux Assises. Contact : service Participation et conseils consultatifs de quartier, 02 41 05 42 72. www.angers.fr, rubrique "Participer". assisesdemocratielocale@ville.angers.fr

JEUNESSE

Aide au logement des jeunes : permanence d'une conseillère CAF au centre information jeunesse, 5, allée du Haras, le mardi, de 13 h 30 à 17 h jusqu'à fin octobre. Tél. : 02 41 87 74 47.

Des "facilitateurs de langage" interviennent auprès d'enfants de 3 à 5 ans. La Ville cherche des bénévoles pour cette action du contrat éducatif local menée avec la fédération des œuvres laïques, l'union des associations familiales, l'Éducation nationale et l'opération Lire et faire lire. Pour cette action intergénérationnelle, les bénévoles doivent être retraités ou âgés d'au moins 50 ans. Tél. : Sylvie Douet (FOL), 02 41 96 11 54.

EMPLOI

Le service Sécurité-Prévention recrute des agents de surveillance de la voie publique, à temps non-complet, pour assurer la sécurité aux entrées et sorties d'écoles et contrôler le stationnement. Il faut être âgé(e) d'au moins 25 ans, titulaire du permis de conduire B, avoir une bonne expression orale et des capacités à dialoguer, et pouvoir établir des comptes rendus d'incidents. Candidature manuscrite et CV avec photo à adresser avant le 28 septembre à Monsieur le Maire, BP 23527, 49035 Angers cedex 01. Contact : 02 41 05 46 65.

LA MÉTROPOLE EN BREF

Une enquête publique sur le Plan local d'urbanisme Centre (PLU) menée par Angers Loire Métropole se déroulera de la mi-octobre à fin novembre. Des commissaires enquêteurs assureront des permanences à l'hôtel de ville et des dossiers seront consultables dans les mairies annexes. Détail dans le prochain numéro.

Afin de préserver ou reconquérir la qualité des eaux, Angers Loire Métropole a établi un schéma directeur d'assainissement prévoyant des travaux d'amélioration et de réhabilitation sur les cinq ans à venir. Plus de 60 millions d'euros seront ainsi consacrés à la station d'épuration de la Baumette.

ROSERAIE

Jules-Verne déjeune au self

"C'est mille fois *mieux qu'avant". "Dix mille fois!"* Bien installés à la table pour quatre qu'ils ont choisie pour déjeuner, Nassurdine, Jessy, Anfaidine et Mahamat rivalisent d'enthousiasme à propos du nouvel espace de restauration de l'école primaire Jules-Verne. Depuis mai c'est un self-service. Les garçons aiment tout: *"les plateaux, la déco… On prend nos plats tout seuls et on peut choisir le goût de nos yaourts!"*

Le passage de la cantine traditionnelle au self a été décidé à l'occasion de travaux. *"Nous devions réhabiliter entièrement le restaurant scolaire et l'office,* explique Corine Redureau, de la Ville. *Au sein du réseau des Grandes villes de l'Ouest, des créations de selfs dans des écoles primaires avaient montré que c'était très intéressant. Le maire a donc souhaité tenter l'expérience".* Les services municipaux ont confié à l'architecte Patrick Candlot un cahier des charges insistant notamment sur l'acoustique. Tout a été pensé dans ce domaine en fonction du confort des enfants et du personnel.

Les enfants de l'école Jules-Verne apprécient l'autonomie que leur apporte le self.

Jean-Patrice Campion

Le montant des travaux, de 390 000 euros, a été pris en charge pour 230 000 euros par l'État, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain. Reste à la charge de la Ville 160 000 euros, plus le coût du mobilier, de 12 500 euros.

Les travaux ayant été menés de la Toussaint 2004 à fin avril 2005, le self a fonctionné deux mois avant les vacances d'été. Une durée suffisante pour conclure à la réussite de l'initiative. *"Les enfants, responsabilisés, ont un comportement beaucoup plus calme, c'est pour eux un vrai moment de détente",* remarque Audrey Suzanne, surveillante de la restauration scolaire. Ce système sera donc développé, au fur et à mesure des réhabilitations, dans les écoles où l'espace disponible et la configuration des lieux le rendront possible. ■

en bref

Un local Info'quartier sera installé fin septembre place Jules-Verne: présentation de l'opération de rénovation urbaine et permanence du Contrat de ville. Du mardi au vendredi, 10 h - 12 h et 15 h - 18 h (jeudi 15 h - 19 h).

Réunions du conseil consultatif au centre Jean-Vilar: groupe de travail "socio-culturel" le 26 septembre, à 19 h; réunion plénière le 3 octobre, à 18 h 30; groupe de travail "éducation" le 18 octobre, à 18 h 30.

Le programme des activités du centre Jean-Vilar est disponible. Tél.: 02 41 68 92 50.

pratique

***Mairie**: 6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

- *M^me^ Solé, 6 octobre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Béatse, 24 septembre et 8 octobre, de 10 h 30 à 12 h*

VERNEAU, CAPUCINS

Marcel Nauleau, oui, mais le fils

Il s'appelle Marcel Nauleau. Eh oui, comme le stade! Cette coïncidence n'est pas tout à fait le fruit du hasard.

"En fait, le stade porte le nom de mon père. Et comme j'ai le même prénom que lui…"

En deux générations, c'est une bonne partie de l'histoire du quartier qui défile. *"Je suis né rue Thérèse il y a 63 ans."* Son père était un passionné de sport: "*Quand il n'était pas à l'imprimerie où il travaillait, il faisait du vélo, de la boxe, de la lutte et du football bien sûr!"* La pelouse du stade se souvient encore de ses foulées… "*Ce stade, c'était toute sa vie. Il y passait des heures, des journées entières. Il n'y avait que ça qui comptait pour lui."*

Marcel, le fils se souvient de ces journées de fin de semaine où "*toute la famille passait ses dimanches autour du terrain, même ma mère!"* Avec Marcel Nauleau, une poignée d'hommes, tous aussi passionnés. Ce sont eux qui ont permis au stade d'exister. Ils furent les fondateurs du club de foot du quartier, le Verneau athlétic club. *"Hélas, pour mon père, l'aventure s'arrêta trop vite. Il décéda en 1964, à seulement 56 ans."*

Ses amis et compères voulurent à tout prix lui rendre hommage. C'est pourquoi, au milieu des années soixante-dix, le stade prit officiellement le nom de Marcel Nauleau.

À l'évocation de ces souvenirs, le fils se rémore avec nostalgie et bonheur l'époque où il était *"gamin à Verneau".* C'était un temps où il n'y avait que des champs ou presque, et où tout le monde se connaissait. Quand il n'accompagnait pas son père dans les gradins ou sur la pelouse, le petit Marcel était en vadrouille. Il passait ses jeudis après-midi dans les champs mais aussi au camp d'aviation. "*Parfois, le chef pilote nous emmenait faire des tours en avion! C'était formidable! Et quand on revenait de l'école au mois de mai, on allait acheter de très bons artichauts chez le maraîcher du coin. Ça coûtait 10 centimes! On allait aussi chercher du lait à la ferme, chez un certain Chalumeau."* ■

Jean-Patrice Campion

en bref

Conseil consultatif: groupe de travail "Urbanisme et cadre de vie" le 3 octobre, à 19 h 30, à la maison des services publics.

La brochure activités des maisons de quartier Verneau et Capucins est disponible. Plusieurs nouveaux ateliers pour les 4-6 ans et pour les adultes. Tél.: 02 41 73 44 22.

pratique

***Mairie**: 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12. Mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et mercredi, 10 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12

- *M. Houdbine, 23 septembre et 14 octobre, de 10 h à 11 h 30*
- *M^me^ Camara-Tombini, 5 octobre, de 10 h 30 à 12 h 30*

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LEONARD

La vocation tertiaire de Coubertin

En un peu plus de six mois, un nouvel immeuble de bureaux est apparu à l'angle de la rue Saint-Léonard et du boulevard Pierre-de-Coubertin. Remplaçant les anciens entrepôts Thyssen, ce nouveau bâtiment offre 2 400 m² sur trois niveaux à destination d'activités de service. C'est la société Foncière Lelièvre qui a mené à bien ce projet. Elle a d'ailleurs profité de l'occasion pour installer au rez-de-chaussée ses bureaux angevins, qui jusque-là se situaient boulevard Allonneau.

L'ensemble de l'espace est déjà en grande partie réservé. Le service municipal des Bâtiments et du Patrimoine, trop à l'étroit en mairie centrale, y a emménagé avec ses soixante et un employés courant juillet. Autre organisme qui va bientôt intégrer les lieux : la mission locale angevine qui quittera d'ici à la fin de l'année ses locaux de la rue Lionnaise. À terme, autour de cent cinquante personnes travailleront en tout sur le site. La vocation tertiaire du quartier se trouve ainsi renforcée. Et, ce n'est pas fini. Sur le boulevard Pierre-de-Coubertin, d'autres immeubles de bureaux vont être construits sur le terrain encore en friche entre le pépiniériste Malinge et l'actuel bâtiment Arobase. Cette opération, dont le calendrier n'est pas encore fixé, sera menée par la société d'aménagement de la région angevine (Sara).

Autre évolution marquante dans le secteur : le grand immeuble bleu du Crédit agricole, en face de Jean-Bouin, va en grande partie disparaître. La décision a été prise car sa rénovation était beaucoup trop onéreuse. Un nouveau bâtiment de 10 000 m² verra le jour pour accueillir les trois cents employés qui y travaillent actuellement. Le début des travaux est prévu dans un an, pour une livraison au printemps 2008. ■

Jean-Patrice Campion

Le nouvel immeuble de bureaux à l'angle de la rue Saint-Léonard et du boulevard Coubertin.

en bref

Conseil consultatif : réunion plénière le 22 septembre, à 20 h, salle Jean-Bouin ; groupe "médiation" le 11 octobre, à 18 h 30, salle Saint-Léonard ; "petite enfance" le 18 octobre, à 20 h, salle Saint-Léonard ; et "communication" le 19 octobre, à 20 h, salle Blaise-Pascal.

Vide-greniers au parc de Villechien, rue Gabriel-Lecombre, le 25 septembre. Inscription au 02 41 68 47 13.

pratique

***Mairie** : Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40.*
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 10 h - 12 h 30, et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- *M^me Roland, 28 septembre et 12 octobre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Chiron, 1^er octobre et 15 octobre, de 10 h 30 à 12 h*

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Trente ans d'actions pour le quartier

Née en 1975, dans le but essentiel de lutter contre un projet de voie rapide à travers le quartier, l'association des habitants du quartier Saint-Serge a bien évolué. Elle a lancé quelques activités dès 1977 et gère désormais la maison de quartier. Celle-ci propose à six cent cinquante familles adhérentes un centre de loisirs, l'accueil des jeunes, mais aussi trente-quatre ateliers, pour enfants, jeunes et adultes. "*Nous restons très vigilants sur l'évolution du quartier, d'où notre investissement dans le conseil consultatif,* souligne le président, Pascal Rutten. *Mais nous voulons surtout participer à l'animation de la vie sociale*".

Ainsi, la maison de quartier accompagne les initiatives des habitants. "*En mai dernier, nous avons aidé à la réalisation de l'Arbre à palabres, un après-midi de découvertes très réussi,* témoigne Samira El Alaoui-Lecomte, directrice de la maison de quartier. *Nous recommençons cette année!*"

"*Nous encourageons les adhérents à participer au projet collectif,* insiste Pascal Rutten, *à partager nos valeurs de mixité sociale et d'éducation populaire*".

La fête organisée pour les trente ans, du 19 novembre au 10 décembre, développera ces thèmes, sous forme de théâtre forum, table ronde, soirée… Elle devrait aussi permettre de faire naître une réflexion sur l'engagement associatif, voire de faire émerger des projets. Et à coup sûr de rassembler encore plus. "*Il y a beaucoup de nouveaux habitants cette année,* note Samira. *Nous allons aller vers eux*". ■

Contact, 02 41 43 28 13.

Samira El Alaoui-Lecomte et Pascal Rutten (au premier plan), avec une partie de l'équipe de la maison de quartier, Nicolas, Delphine, Jean-François et Anne.

Jean-Patrice Campion

en bref

Conseil consultatif : commission "tramway" le 20 septembre, à 18 h 30, salle Jean-Macé.

Stage-concert de swing manouche le 22 octobre avec le groupe Hûrlak à la maison de quartier Saint-Serge. Stage de 14 h à 17 h, concert à 18 h. Renseignements : 02 41 43 28 13.

pratique

Permanences des élus
maison de quartier
- *M^me Bernardin, 21 septembre et 5 octobre, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous*
- *M. Dulong, 8 octobre, de 10 h 30 à 12 h*

CENTRE-VILLE, LAFAYETTE

La collégiale Saint-Martin rouvrir

Le 5 septembre, la dernière pierre de la façade de la collégiale Saint-Martin a été symboliquement posée. C'est une étape importante dans la conduite d'un chantier exceptionnel qui marie reconstruction et restauration. Une opération de réhabilitation qui coûtera au final 4,5 millions d'euros pris en charge à plus de 90 % par le Conseil général, le reste étant financé par l'État. Il faut dire que cette église située rue Saint-Martin est unique en son genre. Datant de l'époque carolingienne, elle est un des bâtiments religieux les plus anciens de l'Anjou.

Sa réouverture est programmée pour juin. Le public pourra alors découvrir ce monument dont il ignorait jusqu'à la présence en plein centre-ville. Pourtant, ses dimensions sont loin d'être négligeables : 57 m de long, 28 m de large et 26 m sous la coupole. Mais l'histoire n'a pas épargné la collégiale depuis la Révolution. Au cours du XIXe siècle, elle servit même d'entrepôt à tabac puis sa nef s'effondra et des maisons se construisirent jusque devant son entrée. Seul son chœur fut utilisé comme chapelle par le collège Saint-Martin au XXe siècle.

Le Département racheta l'ensemble en 1986. Depuis, l'édifice s'est transformé en un immense chantier de restauration dont la partie la plus délicate fut certainement la reconstruction de la nef à la façon du Xe siècle. On a pour cela utilisé matériaux et techniques traditionnels. Cette nef de l'époque carolingienne est évidemment la

LAC-DE-MAINE, MOLLIÈRES

Une salle de sports aux Tranchandières

La future salle imaginée par le cabinet de l'architecte angevin Michel Berthelot.

Dans un peu moins d'un an, en mai 2006, une nouvelle salle de sports se dressera en bordure de la rue de la Chambre-aux-Deniers, sur le site des Tranchandières. Les travaux ont débuté en mai. Depuis, les terrassements et les fondations du bâtiment ont été réalisés. Le chantier a repris fin août après la trêve estivale. "*Au final, le quartier disposera d'une salle omnisports d'un peu plus de 1 000 m² avec un local club de 100 m² et quatre vestiaires. Il faut y ajouter la réalisation d'un parking de cent places*", explique Michel Abellard en charge du chantier à la Ville. Coût global de l'opération : 2,22 millions d'euros. La principale originalité de cette construction est son toit végétalisé imaginé par l'architecte angevin Michel Berthelot. Ce nouvel équipement est très attendu. Il permettra d'offrir de nouveaux créneaux pour la pratique sportive aux écoles primaires la Perrussaie, Mollières et la Chambre-aux-Deniers ainsi qu'au collège Jean-Monnet. Les scolaires utiliseront la salle en journée tandis que l'association sportive omnisports du Lac-de-Maine en sera la principale utilisatrice en soirée et le week-end. On pourra y pratiquer hand, basket, tennis, volley ou badminton. L'équipement est aussi configuré dans l'optique

a en juin

À gauche, la nef de la collégiale reconstruite à la façon Xe siècle Elle s'était effondrée au XIXe siècle. Ci-dessous, la façade de l'édifice.

partie la plus remarquable de l'église. Mais il ne faut pas négliger le chœur gothique du XIIe siècle et la surélévation du transept datant du XVe siècle. Une crypte en sous-sol permettra même d'observer les vestiges des premières églises construites aux Ve, VIe et VIIe siècles.

Pour animer le site, le Conseil général va installer une exposition permanente d'une quarantaine de statues religieuses datant du XIVe au XXe siècle. Il est également envisagé d'autres expositions, des conférences, des concerts et diverses manifestations culturelles voire des messes car l'église est toujours consacrée. Un accent particulier sera également mis sur l'accueil des scolaires dans le cadre de classes pédagogiques. ■

Jean-Patrice Campion

Jean-Patrice Campion

en bref

Conseil consultatif : séance plénière le 26 septembre, à 19 h 30, aux salons Curnonsky.

pratique

Mairie : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus
- *M. Lebouc, 24 septembre et 15 octobre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Clémot-Streliski le 3 octobre, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Langlois, le 8 octobre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

de pouvoir accueillir un jour une extension sous la forme d'une salle de gymnastique de 300 m². Mais à ce sujet, rien n'est encore décidé. ■

pratique

Mairie : *Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *M. Carré, 24 septembre, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Véron, 1er et 15 octobre, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. Martin, 8 octobre, de 10 h 30 à 12 h*

en bref

Troc et puces des habitants le 2 octobre, de 11 h à 19 h, plaine du Vallon. Gratuit. Tél. : 02 41 48 05 40.

Conseil consultatif : commission "déplacements" le 26 septembre, à 20 h ; séance plénière le 10 octobre, à 20 h ; distribution de *La Lettre* à partir du 20 septembre.

Une convention signée fin août favorise l'accès à l'école de musique de Bouchemaine aux habitants du Lac-de-Maine. Tél. : 02 41 48 27 34.

Exposition "Mon voisin l'artiste" jusqu'au 25 septembre, à la Maison du lac, du lundi au vendredi de 15 h 30 à 19 h 30, le week-end de 10 h à 19 h 30. Contact : 02 41 48 05 40.

MONPLAISIR

Jeux tout neufs au jardin

Au jardin de Monplaisir, de nouveaux jeux ont été installés début juillet. À l'origine de l'aménagement : une étude engagée dès février par le conseil consultatif de quartier, aidé de quelques membres de la commission cadre de vie du contrat de ville. "*Des personnes extérieures sont venues participer à nos discussions,* soulignent Odile Sallé, présidente du conseil consultatif, et Marie Prinet, rapporteur du groupe de travail. *Nous avons vu notamment plusieurs jeunes. Un adolescent de 13-14 ans a donné un avis très pertinent, nous l'avons suivi.*"

À la place des buttes de cross, les 9-12 ans trouvent maintenant une grande "araignée". Un peu plus loin, l'ancienne aire de jeux pour les moyens est désormais destinée aux petits de 2 à 6 ans. Enfin, sur le terrain de basket, le long du boulevard Galliéni, un des panneaux a été enlevé, ce qui a permis la création d'un jeu de boules, entouré d'un rembourrage anti-bruit.

En revanche, l'aire de jeux pour les moyens située dans un creux de terrain, derrière un muret, a été maintenue : le budget restreint du projet, 50 000 euros, ne permettait pas de tout faire. Mais le muret a été équipé d'une barrière de protection, afin d'éviter les chutes. Quant au terrain de mini-foot, il reste lui aussi en l'état, les jeunes du quartier y tenant beaucoup. Un pare-ballons a toutefois été installé et la réfection du sol est prévue. ■

L'araignée qui remplace les buttes de cross est un succès !

Thierry Bonnet

L'école Alfred-de-Musset métamorphosée

Jean-Patrice Campion

Ossature bois, revêtements de sol à base de lin, écrans végétaux brise soleil en houblon, récupération des eaux de pluie pour l'arrosage, éclairage naturel, capteurs solaires pour produire de l'eau chaude, confort acoustique acru, vieux arbres conservés dans la cour… le groupe scolaire Alfred-de-Musset qui vient d'être totalement réhabilité est un véritable modèle de haute qualité environnementale. L'objectif de la Ville était de mener une réhabilitation exemplaire de cette école construite au début des années 70. Pari tenu pour les architectes Lionel et Martial Vié qui signent le projet. Au total, la Ville a consacré 3,4 millions d'euros à la réhabilitation de l'école et à l'aménagement des abords. Le bâtiment neuf de la maternelle et la partie restauration ont été livrées en septembre 2004 tandis que la réhabilitation de l'école élémentaire s'est terminée au printemps. La classe a toujours fonctionné pendant les travaux. "Je souhaite que le quartier s'approprie désormais cette école et j'espère qu'elle va rayonner bien au-delà de ses murs", a souligné le maire, lors de l'inauguration, le 3 septembre. Le groupe scolaire accueille cent trente-quatre enfants en élémentaire et quatre-vingt-trois en maternelle. ■

en bref

Conseil consultatif : groupe de travail "civisme et citoyenneté", le 22 septembre à 18 h, à la CAF Monplaisir, 12, boulevard Schuman. Temps convivial le 30 septembre, à 17 h 30, au foyer de jeunes travailleurs, 7, rue de Haarlem.

pratique

Mairie : *7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme Sallé, 7 octobre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous ;*
- *Mme Tamtouir, 23 septembre et 14 octobre, De 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

BELLE-BEILLE

Des services au pied des tours

Le boulevard Beaussier est en mutation : deux opérations viennent de s'y achever. D'abord, la transformation de la tour au 58, rue Pierre-Blandin par une extension sur trois niveaux. Elle ouvre sur le 25, boulevard Beaussier. Ce nouvel espace dessert des activités tertiaires. Angers Habitat a voulu ainsi assurer une mixité d'occupation encouragée par la création de la zone franche urbaine.

Le niveau le plus élevé accueille depuis le 1er août Clientela. Ce centre d'appels avait besoin de locaux plus grands pour doubler son effectif actuellement de quinze personnes. Dans un premier temps, elle compte créer début 2006 une quinzaine de contrats longue durée.

Au rez-de-chaussée et au premier, le service de soutien à domicile du centre communal d'action sociale, précédemment situé à la Roseraie[1], vient de s'installer. Disposant de locaux plus vastes et totalement accessibles, il va développer ses missions de lutte contre l'isolement, d'aide et de restauration à domicile. Déjà, des personnes fragiles vivant seules sont accompagnées pour déjeuner dans les clubs restaurants des foyers logements.

La tour 58, rue Pierre-Blandin est complétée d'une extension, ouvrant sur le boulevard Beaussier et donnant accès à un centre d'appels et un service du CCAS.

Thierry Bonnet

Avec cette extension s'achève la première tranche de rénovation des cent trente-six logements. des tours Quémard-Blandin. Onze appartements en colocation pour les étudiants ont été créés. La seconde tranche, pour cent cinquante-deux logements, démarre et durera jusqu'en 2006. Sur le même principe, il est prévu l'installation d'un kinésithérapeute et d'un accueil de jour du centre de santé mentale, dans une extension neuve.

Moins spectaculaires, des travaux ont eu lieu au numéro 33, dans le local de l'association Consommation, logement, cadre de vie (CLCV) où se situait déjà la Consothèque[2]. La nouvelle surface, plus vaste, a permis d'accueillir, fin août, le Filalinge, auparavant hébergé dans une des tours Hamon démolie.

Une salle permet le fonctionnement des lave-linge sans nuisances sonores. L'espace repassage et couture est proche de la Consothèque, ceci favorise des contacts entre des personnes qui ne se côtoyaient pas auparavant. Et une grande cuisine a été créée. *"Nous allons pouvoir développer l'atelier cuisine et des animations en lien avec le groupement de commandes et nos actions santé"*, apprécie Marie-Jo, de la CLCV. Le groupement de commandes reprendra ses activités en octobre, dans ce lieu. ■

Service Soutien à domicile du CCAS, 02 41 44 37 87. CLCV : Consothèque et groupement de commande, 02 41 39 75 43 ; Filalinge, 02 41 36 00 58. Clientela, 02 41 34 05 44.

(1) Le bâtiment qu'occupait ce service, rue Henri-Bergson, va être démoli, dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine.
(2) Portes ouvertes le 18 novembre, de 14 h à 18 h.

Fête des habitants le 15 octobre

Pour marquer la réhabilitation des tours Quémard-Blandin, des habitants organisent une fête avec le soutien de la CLCV le 15 octobre, de 14 h à 18 h : navettes en petit train de la tour 58 au centre Jacques-Tati, spectacle des habitants sur les péripéties de la réhabilitation, exposition de peinture, maquettes, vidéo et plans des futurs aménagements extérieurs des tours.

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON

De nouveaux jardins rue Le Verrier

À la place du bitume, des légumes. Le projet d'une voie entre la rue des Banchais et la cité du Daguenet ayant été abandonné, la Ville a utilisé l'espace prévu pour agrandir les jardins familiaux de la rue Le Verrier. L'association des Jardiniers de Beauséjour souhaitait un agrandissement pour faire face aux nombreuses demandes. Six parcelles de 130 m² ont été créées. Les 18 000 euros investis par la Ville couvrent le terrassement, l'apport de terre, la réfection de l'allée et l'alimentation en eau réalisés cet été et six nouveaux abris de jardin. Livrés en kit, ils ont été montés fin août par les jardiniers et le service des Parcs et jardins.

Ces nouvelles parcelles permettent aussi d'accueillir cinq femmes, qui se sont initiées au jardinage avec le centre social et la Régie de quartiers. Dans un premier temps, elles se partageront une parcelle. *"Mais si elles veulent avoir un jardin individuel et si elles arrivent à s'en occuper, elles seront prioritaires lors des prochaines attributions,* souligne Jean-Yves Devanne, président des Jardiniers de Beauséjour. *Au début, on va énormément les aider, le gérant et moi. Je voudrais qu'elles réussissent".* ■

Jean-Patrice Campion

en

Conseil consultatif : séance plénière le 22 septembre, à 20 h, au centre Marcelle-Menet.

La maison de quartier du Haut-des-Banchais reprend ses ateliers fin septembre : yoga, gym d'entretien, pétanque, marche, anglais, échange de savoirs pour les adultes ; expression théâtrale et club info pour les enfants. Inscriptions : 7 bis, square Henri-Cormeau, 02 41 60 83 43, banchais@yahoo.fr

La Bouquinerie du centre Henri-Cormeau rouvre ses portes le 29 septembre. Elle propose aux enfants aide aux devoirs, jeux éducatifs et ordinateur le jeudi, de 17 h à

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

La petite compagnie vaut le… Détour

À la maison de quartier Saint-Jacques - Saint-Nicolas, la Compagnie du Détour, jeune troupe de théâtre, se sent chez elle. À juste titre. *"Nous avons donné nos premiers spectacles dans la Doutre en 2002. Puis la maison de quartier nous a sollicités pour animer des ateliers, pour présenter nos créations".*

Depuis le début de cette aventure, Cathy, l'administratrice de la compagnie, Arnaud, Lisa, Johan, Céline et les autres sont toujours restés fidèles à leurs valeurs. L'accès à la culture pour tous n'est pas à leurs yeux un terme galvaudé : *"Nous souhaitons promouvoir les arts vivants : la musique, le cirque, le théâtre. Apporter les arts ailleurs que dans les théâtres".* Leur scène c'est la rue, les foyers logements, les maisons de retraite, les maisons de quartier. Lorsque le rideau est baissé, ils continuent de faire partager leur passion en animant des ateliers théâtre à la maison de quartier.

Entre spontanéité et improvisation, Arnaud y trouve un grand plaisir : *"c'est un autre exercice de style, très formateur. Nous transmettons autant que nous recevons".* Adultes ou enfants, si les publics sont différents, les émotions sont les mêmes. *"Les enfants, on ne leur apprend pas à jouer. Ils sont tellement naturels qu'ils sont tout le temps en scène".* Pour d'autres, comme l'explique Johan, ces ateliers seront l'occasion de s'épanouir. *"C'est un peu comme une fleur. Au début, elle est fermée. Au fil des mois, elle commence à s'ouvrir doucement".*

Avant de reprendre le chemin des ateliers, ils ont ouvert la saison de la maison de quartier en présentant le 17 septembre au théâtre de l'Abbaye une création théatro-musicale intitulée *"Quand on a que… l'hymne à l'amour".*

"Nous avons voulu que ce spectacle puisse se jouer dans n'importe quel lieu, insiste Cathy, *dans la rue, au café… même dans les théâtres!"* ■ **MB**

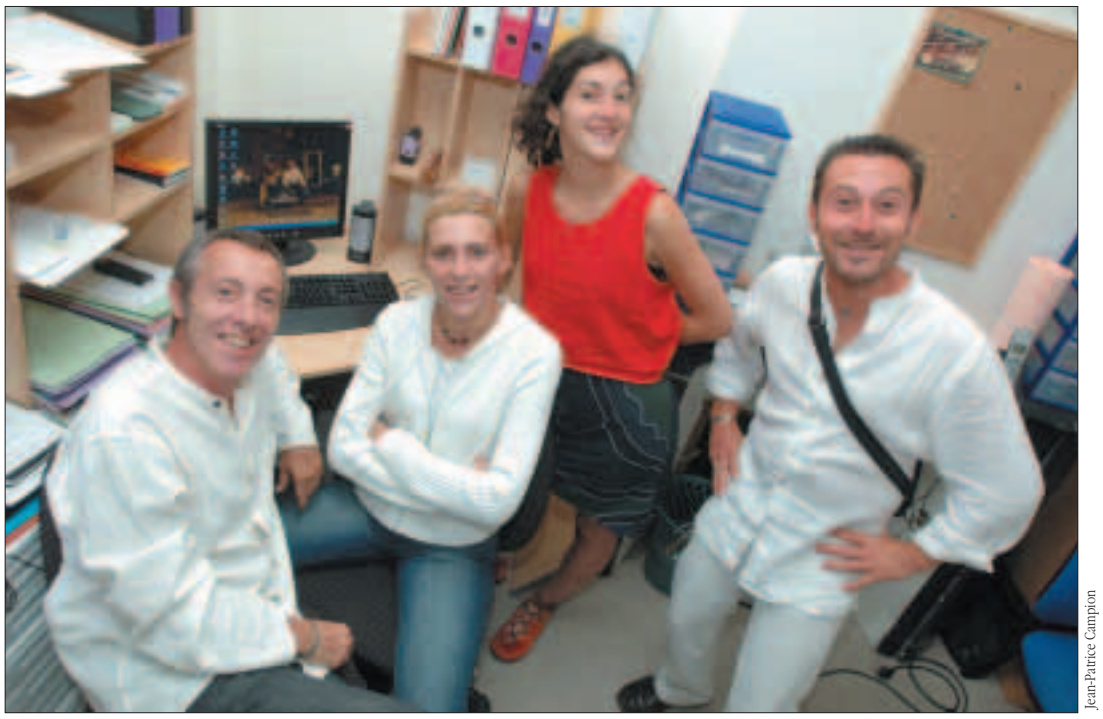

Jean-Patrice Campion

De gauche à droite : Johan, Cathy, Lisa et Arnaud, de la compagnie du Détour.

Ateliers théâtre pour adultes et pour enfants. Tél. : 06 83 13 01 35.

Nouveaux jeux place Grégoire-Bordillon

"C'est le fruit du dialogue mené entre les habitants et la Ville", a souligné Monique Pirotais, maire-adjoint lors de l'inauguration du square Grégoire-Bordillon. Depuis un an déjà, de nouveaux jeux ont été installés dans le quartier pour les petits de 3 à 6 ans et pour les 6-12 ans. "En 2003, l'association des habitants du Front-de-Maine avait demandé des jeux pour le quartier. À la demande de la Ville, une réflexion a été engagée auprès de plus de sept cents familles afin de mieux connaître les besoins", explique Frédéric Moreau, du service Parc et jardins. Puis la concertation s'est poursuivie avec les différents partenaires intervenant sur le quartier (centre Social CAF, commission Vie de quartier…) afin de choisir un projet.

112 000 euros ont été investis dans la réalisation des deux aires de jeux offrant une structure Astérope, une balançoire, deux jeux à ressort, une table de ping-pong et des bancs. pour l'inauguration, le 1er septembre, un goûter a été organisé à destination des familles et des habitants pour saluer la réussite du projet. ■

Jean-Patrice Campion

en bref

Conseil consultatif de quartier : séance plénière le 27 septembre à 20 h au centre Jacques-Tati.

pratique

***Mairie** : 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus :
- *M. Limousin, 24 septembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous.*
- *Mme Prodhomme, 1er octobre, de 10 h 30 à 12 h.*
- *M. Carré, 8 octobre, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Petit-Jean, 15 octobre, de 10 h 30 à 12 h.*

bref

18 h 30, et accompagnement individuel les lundi et mardi, de 17 h 30 à 19 h. 7 bis, square Henri-Cormeau, 02 41 60 83 43.

pratique

Permanences des élus
Maison de quartier
- *Mme Poupin, 11 octobre, de 11h à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Castel, 13 octobre, de 15h à 16 h*

Contrat de ville
- *Mme Lebeugle, 21 septembre, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous*
- *M. Castel, 23 septembre, de 11 h à 12 h*

en bref

Conseil consultatif : groupes "déplacements" le 6 octobre, à 18 h 30, hôtel des Pénitentes ; "connaissance du quartier", les 28 septembre avec visite de la Doutre (rendez-vous à 18 h, entrée des Arts et métiers) et 12 octobre avec visite du Front-de-Maine (18 h, horloge des anciens abattoirs).

L'association des habitants du quartier Saint-Lazare reprend ses ateliers à partir du 26 septembre : chant, théâtre pour enfants et atelier d'expression "lâcher prise" (information le 24 septembre, de 10 h 30 à 12 h 30). Inscriptions jusqu'à fin octobre (selon les places) au 02 41 86 74 59 ou 02 41 73 86 40, bernard.gate@wanadoo.fr

pratique

***Mairie** : 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme Camara-Tombini, 21 septembre, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous*
- *M. Belot, 24 septembre, de 10 h 30 à 12 h ou sur rendez-vous*
- *M. Rotureau, 8 octobre, de 10 h 30 à 12 h*

Jean-Patrice Campion

Le Saumurois Jacques Halbert a travaillé cet été sur son œuvre pour "Peaux de peinture". Outre les cerises, son thème favori, cet artiste bon vivant qui ne se prend pas au sérieux devrait apporter aussi des peintures gratinées au four, comme celles qu'il propose (photo du bas) à la réflexion de Claudine Chevalier.

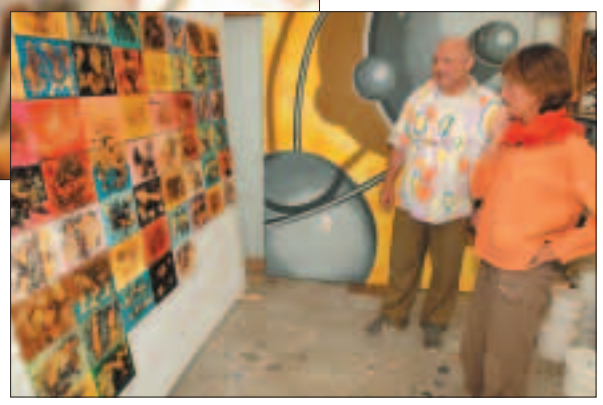

Jean-Patrice Campion

Triptyque, salon d'art "made in Angers"

Du parking de l'hôtel de ville au cloître Toussaint, l'édition 2005 de Triptyque propose un cheminement pour découvrir la peinture et la sculpture d'aujourd'hui.

>PEINTURE

Un Triptyque, comment ça marche ? Cette manifestation d'art contemporain en trois lieux et trois concepts est organisée par la Ville, en lien avec des galeries d'art du monde entier. Aux commandes, Vincent Lépinard, adjoint à la Culture, et Claudine Chevalier, de la direction Action culturelle.

Ils mettent en route le salon de l'automne dès le début de l'année. La partie la plus complexe à organiser est celle du parking d'honneur de l'hôtel de ville, transformé le temps du salon en espace d'exposition. Une douzaine de galeries y montrent les artistes qu'elles souhaitent mettre en valeur. "*Cette année, nous ne faisons pas appel à un commissaire d'expo qui se charge habituellement du lien entre les galeries,* précise Claudine Chevalier. *Nous avons donc souhaité, pour la cohérence de l'ensemble, choisir un thème. Ce sera "*Urbanisme et environnement"*, qui fait écho à l'exposition de la Ville présentée au musée des beaux-arts (lire page 15). En outre, j'ai remarqué que les artistes étaient actuellement très inspirés par l'architecture et les paysages.*"
En effet, pour sélectionner les galeries, Vincent Lépinard et Claudine Chevalier sillonnent salons et expositions. Les galeristes qui adhèrent au projet proposent des artistes, suggèrent des univers, imaginent déjà leur stand.
Les échanges sont nombreux jusqu'en mai, où les choix sont arrêtés de part et d'autre. Cette année, la Ville travaille avec douze galeries. Trois galeries étrangères : Denise Cadé Gallery (New York), Forni (Bologne, Italie), Frank Pages (Baden-Baden, Allemagne). Sept galeries parisiennes : Pascal Gabert, Gana-Beaubourg, Catherine et André Hug, JMG Galerie, Jungle Art Galerie, Lahumière et Protée. Et deux galeries du grand Ouest : Oniris, de Rennes, et Patrick Gaultier, de Quimper.
Au moment délicat de l'installation des œuvres, les galeries réagissent différemment. Certaines viennent faire leur accrochage elles-mêmes. D'autres fournissent un plan. D'autres enfin laissent carte blanche. Les seuls artistes qui se déplacent à Angers avant le vernissage sont ceux qui présentent une installation à disposer sur place.

Peaux de peinture

Le deuxième lieu d'exposition, au Grand-Théâtre, a été confié à la Nantaise Patricia Solini, que Vincent Lépinard a contactée à l'occasion de manifestations au Lieu Unique, site majeur pour l'art contemporain dans la région. L'idée de "Peaux de peinture" est de présenter des œuvres peintes sur toute la surface des murs de la salle. Des structures en bois, suivant la courbe des cloisons, ont été créées et livrées aux artistes, pour leur permettre de peindre pendant l'été les œuvres commandées par la Ville.
Les peintres, choisis par Patricia Solini avec Pierre Besson, professeur à l'école des beaux-arts d'Angers, sont tous installés dans la région, à Nantes, Saumur et Angers.
L'abbaye du Ronceray étant un lieu difficilement utilisable en automne, à cause d'une forte humidité préjudiciable aux œuvres, un troisième lieu a été recherché. Aucun site d'intérieur n'était disponible, "*il nous fallait donc un lieu ouvert et des œuvres qui peuvent rester dehors,* explique Claudine Chevalier. *Ce sera le très bel ensemble constitué par le cloître Toussaint, le jardin et la terrasse du musée des beaux-arts. Nous avons travaillé avec la galerie Bruno Mory, en Bourgogne, spécialisée dans les sculptures d'extérieur*". Les quatre artistes sélectionnés présenteront des œuvres en acier, de moyen format ou monumentales. ■

Triptyque, du 8 octobre au 20 novembre : "Galeries", à l'hôtel de ville, "Peaux de peinture", au Grand-Théâtre, "Sculptures en acier", au cloître Toussaint. Tous les jours, 10 h - 18 h 30, gratuit.

Les Nuits Toucouleurs à partir du 14 octobre

>MUSIQUE

Depuis 1997, le festival des Nuits Toucouleurs régale les soirées automnales angevines avec son programme de musiques africaines. Pour sa neuvième édition, du 14 octobre au 5 novembre, Flux, l'association organisatrice, propose une dizaine de concerts. Nouveauté cette année, "Koto Kanté", une création réunissant des artistes maliens et angevins, sera présentée successivement à Faye-d'Anjou, en ouverture du festival, et au Chabada le 29 octobre, en compagnie du percussionniste indien Trilok Gurtu. En attendant, la salle angevine accueillera, le 17, Doudou N'Diaye Rose, chef tambour major du Sénégal et le Malien Djelimady Tounkara, figure de proue du Super Rail Band, le plus prestigieux groupe de rock mandingue. Le tout nouveau café-concert de la Doutre "T'es rock coco" programmera les 22 et 25, respectivement DJ Nadia et Madina N'Diaye, seule femme à jouer de la kora, instrument phare au Mali. Six quartiers[1] participent au festival via des rencontres avec les artistes, des débats, des mini-concerts ou des ateliers. D'autres concerts compléteront l'affiche dans des communes voisines : la troupe de Brazza (danses et percussions du Congo) à Noyant le 29 et Sokan (percussions ivoiriennes) au centre Jean-Carmet de Mûrs-Érigné, le 4 novembre. Enfin, Wuïwa, mélange de musiques mandingue, cubaine et occidentale, se produira à la Grange d'Éventard, le 5 novembre. ■

Renseignements : 02 41 86 08 43 et www.flux-ntc.com

(1) Saint-Jacques – Saint-Nicolas le 2 novembre, Verneau le 5, mais aussi La Roseraie, La Doutre, Les Justices et Grand-Pigeon.

Djelimady Tounkara se produira au Chabada le 17 octobre.

Wuïwa

"J'ai lu, j'élis" fait sa rentrée

Marie-Noëlle Le Goff, coordinatrice du prix "J'ai lu, j'élis", attend les lecteurs dans les bibliothèques municipales.

>LECTURE

Jean-Patrice Campion

À vos marques, prêts, lisez ! La septième édition du prix littéraire pour adolescents de la Ville mobilisera pendant toute l'année scolaire les collégiens de 4e et 3e, les élèves en première année de lycée professionnel et les jeunes qui fréquentent les bibliothèques municipales. Objectif : favoriser la lecture des adolescents. "*Nous constatons que ce public fait partie des lecteurs les plus fuyants et les plus difficiles à toucher*", précise Marie-Noëlle Le Goff, responsable du réseau jeunesse à la bibliothèque municipale et coordinatrice du prix. Le succès est pourtant au rendez-vous. "J'ai lu, j'élis" a généré plus de 1 800 prêts de livres l'an dernier. Depuis sa création en 1999, au sein de la bibliothèque Jean-Vilar à La Roseraie, l'action s'est étendue à l'ensemble des bibliothèques de la Ville.

En partenariat avec les centres de documentation et d'information (CDI) des établissements scolaires et la librairie La Luciole, six ouvrages sont soumis au jugement des jeunes. "*La sélection n'est pas aisée*[1], constate la conservatrice. *Les ouvrages doivent être publiés depuis moins de dix-huit mois, être écrits par des auteurs francophones vivant en France, représenter les différents genres littéraires, respecter un équilibre entre les maisons d'édition et, bien entendu, être de qualité.*" Une fois ces paramètres pris en compte, un comité de lecture de professionnels tranche. De septembre à mars, c'est au tour des élèves de se plonger dans les livres. L'an passé, plus de sept cents ont pris part au vote. Le record devrait être battu cette année, vingt et un collèges et lycées professionnels ayant déjà prévu de participer. Afin de dynamiser le prix, des rencontres avec les auteurs sont organisées. Qui pour succéder à Marie-Aude Murail, lauréate l'an dernier avec "Maïté coiffure" ? Réponse en mai pour la remise du prix. ■

(1) En 2005, la production de la littérature jeunesse compte 6 588 titres.

Tél. : 02 41 24 25 50.

Angers en toile de fond *Des Éphémères*

Jusqu'à la mi-octobre, Pascal Bonnelle tourne son premier long-métrage, *Des Éphémères*, dans les rues du centre-ville.

Jean-Patrice Campion

>CINÉMA

Depuis le 12 septembre et pendant cinq semaines, le réalisateur angevin Pascal Bonnelle a choisi sa ville comme décor pour l'histoire d'amour qu'il a écrite. Il serait d'ailleurs plus juste de parler d'histoires d'amour au pluriel. La première se déroule la nuit avec un chauffeur de taxi qui tombe amoureux d'une cliente. La deuxième se passe en plein jour : un couple de comédiens répète sous les ordres d'un metteur en scène. Mais là, surprise ! Les deux acteurs ont les mêmes visages que les personnages de la nuit. Tout est donc lié mais difficile de savoir comment : quelle histoire influence l'autre ? quelle est la part du rêve et de la réalité ? quel rôle joue exactement cet étrange metteur en scène interprété par Pascal Bonnelle lui-même ?

Jean-Patrice Campion

Pour son long-métrage Des Éphémères, *Pascal Bonnelle va tourner dans une cinquantaine de décors sur la ville. La plupart faisant l'objet de scène de jour et de nuit. Le cinéaste est ici Montée Saint-Maurice en compagnie de l'acteur principal de son film, Thomas Drelon.*

"*Savoir si on est maître de son destin est la question centrale de mon scénario*", explique le cinéaste qui travaille sur ce projet depuis une dizaine d'années avec deux films comme référence : *Hiroshima mon amour* d'Alain Resnais et *Mulholland Drive* de David Lynch. "*Existe-t-il une fatalité ?, est une interrogation récurrente dans la filmographie de Pascal*", remarque Thomas Drelon, l'acteur principal. Le comédien a déjà tourné plusieurs fois sous la direction du réalisateur. Pascal Bonnelle a à son actif une dizaine de courts métrages de tous styles : comédie, polar, fantastique… La plupart avec Angers pour toile de fond.

Et voilà la troisième histoire d'amour *Des Ephémères*, celle entre le cinéaste et la ville où il habite depuis quinze ans. "*Je trouve Angers à la fois belle, poétique, romantique, humaine et chaleureuse.*" Il sera donc possible de découvrir la cité du roi René sous toutes ses coutures : le château, la promenade du Bout-du-Monde, la montée Saint-Maurice, le boulevard Foch, le Ralliement, la place Saint-Éloi, le quai des Carmes… Enfin, quasiment tout le centre-ville. En tout, une cinquantaine de décors pour la plupart filmés de jour et de nuit.

Les scènes de nuit seront plus étranges et décalées. Par exemple, les vieilles rues de la Cité se transformeront en un véritable labyrinthe. En opposition, celles tournées en journée seront plus ancrées dans la réalité d'une ville qui vit et qui s'anime.

Et quand tout sera en boîte, l'étape du montage sera un vrai contre-la-montre. En effet, la présentation du film est programmée pour le festival Premiers Plans, en janvier.

Benoît Chanteloup

Les Angevins associés de bout en bout

***Des Éphémères* affiche un budget très modeste de 100 000 euros. Autour de Pascal Bonnelle se retrouve une petite équipe d'une quinzaine de personnes. Le réalisateur filmera caméra à l'épaule et en numérique. Objectif : réduire les contraintes techniques dans un esprit documentaire. Trois acteurs au générique : Pascal Bonnelle, Thomas Drelon et Morgane Moré, vue dans *Saint-Cyr* et *Peau d'ange*. Le film devrait durer un peu moins d'une heure trente. Il sera programmé aux 400 Coups début 2006 et dans un réseau de salles art et essai. La sortie d'un DVD est également prévue. Ce projet s'inscrit dans une logique de film fait en région. Il s'est construit avec le soutien de l'association pour le cinéma angevin (APCA) et la société de production ligérienne Plan large. Des Angevins ont été associés aux différentes phases de sa fabrication : lecture publique du scénario, interventions dans les écoles et venue de groupes scolaires lors du tournage et du montage. Enfin, quand le film sera terminé, des projections dans les quartiers en présence de l'équipe pourront être organisées.**

Renseignements : www.angers-cinema.com

>CINÉMA

22 septembre
La nuit de la vérité
De Fanta Régina Nacro. Cinéma Parlant. 5,80 et 7 €. 20h15, Les 400 Coups.

25 septembre
Il était une fois un père
De Yasujiro Ozu. Cinéma Parlant. 5,80 et 7 €. 18h15, Les 400 Coups.

27 septembre
Je ne suis pas là pour être aimé
De et en présence de Stéphane Brizé. 5,80 et 7 €. 20h15, Les 400 Coups.

13 octobre
Un jour Pina
De Chantal Akerman. Avec Emmanuelle Huynh et Michèle Bargues, du centre Pompidou. 5,80 et 7 €. 20h15, Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

21 septembre
Généalogie : recherches particulières
20h15, institut municipal.

De l'ovaire au nid, l'aventure d'un œuf
18h30, institut municipal.

22 septembre
Peinture romantique : la nature
20h15, institut municipal.

23 septembre
La psychanalyse : histoire et concept
18h30, institut municipal.

Images du pouvoir : théâtre et opéra
18h30, institut municipal.

26 septembre
Architecture : Bretagne ligérienne
18h30, institut municipal.

Généalogie : quelques annexes
20h15, institut municipal.

27 septembre
Littérature : Nostradamus
17h15, institut municipal.

Réflexions sur l'intégrisme
18h30, institut municipal.

Cinéma de l'étrange
18h30, institut municipal.

27 et 28 septembre
Vietnam
Connaissance du Monde. 4 à 8 €. Le 27, à 14h30, 17h30 et 20h30, centre de congrès ; le 28, à 14h30 et 18h30, théâtre Chanzy.

28 septembre
Généalogie : nouvelles technologies
20h15, institut municipal.

Histoire de l'archéologie
18h30, institut municipal.

Fêter la lecture et l'Afrique

Du 14 au 16 octobre, la deuxième édition du Salon de l'écrit, de l'édition et du livre permettra de se familiariser avec la littérature africaine. Lectures, débats et contes, évoqueront la littérature du Sénégal, la diversité culturelle, le polar africain, l'art des griots… À noter également, un atelier d'écriture, en prélude, le 13, puis une soirée africaine au Plessis-Macé et des intermèdes de musique et de danse.
Le 14, le salon s'associera au Bal des libraires, proposé dans le cadre de "Lire en fête" par l'association des Librairies Passion[1]. On dansera sous chapiteau au son du piano et de l'accordéon. La danse sera entrecoupée de récits de voyage. Le samedi, animations et dédicaces dans les librairies.

Jean-Patrice Campion/archives

(1) Les Trois Lectures, Contact, Richer, La Librairie, Historissimo, Chrysalide, La Luciole, Lhériau, L'Orchestral, Bulle d'air.

Salon de l'écrit, de l'édition et du livre, salons Curnonsky, du 14 octobre, 9 h 30, au 16, 19 h. Contact, 02 41 87 75 63. Bal des libraires en centre-ville le 14 octobre, de 18 h à 23 h, gratuit. Programme dans les librairies fin septembre. Renseignements, 02 41 25 08 02.

29 septembre
La peinture romantique à caractère social et politique
20h15, institut municipal.

30 septembre
La psychanalyse
(voir 23 septembre).

Images du pouvoir : théâtre et opéra
(voir 23 septembre).

3 octobre
Généalogie : associations, professionnels
20h15, institut municipal.

4 octobre
Architecture : Bretagne ligérienne
17 h, institut municipal.

Réflexions sur l'intégrisme
(voir 27 septembre).

Cinéma de l'étrange
(voir 27 septembre).

5 octobre
Les mercredis santé
20h30, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Biologie : sous la coquille, la construction du corps
18h30, institut municipal.

La ville au futur
20h15, institut municipal.

6 octobre
Peinture romantique : le portrait intimiste
18h30, institut municipal.

Philosophie : la croyance en question
18h30, institut municipal.

7 octobre
La psychanalyse
(voir 23 septembre).

Images du pouvoir : théâtre et opéra
(voir 23 septembre).

8 octobre
David d'Angers
Par Marguerite-Cécile Albrecht. 15 h, 36, bd du Roi-René.

10 octobre
Architecture ligérienne en Anjou
18h30, institut municipal.

Voyage au centre de la terre
Café-sciences. 20h15, institut municipal.

11 octobre
Littérature : peurs de la fin du monde au XIXe siècle
17h15, institut municipal.

Réflexions sur l'intégrisme
(voir 27 septembre).

Cinéma de l'étrange
(voir 27 septembre).

La relativité restreinte d'Einstein et Poincaré
Café-sciences. 20h15, institut municipal.

12 octobre
La prospection en archéologie
18h30, institut municipal.

Le droit communautaire et nous
20h15, institut municipal.

13 octobre
Des images pour l'exemple : les "bavardes" du Moyen-Âge
Par Christine Leduc. Angers Musées Vivants. 5,50 €. 14h30, musée des beaux-arts.

Autour de l'opéra "Cuore"
Amis de l'art lyrique. 20 h, Grand-Théâtre.

La croyance et la vérité
18h30, institut municipal.

La mort qui nous accompagne
Société Angevine de Philosophie. 3 à 7 €. 20h30, lycée David.

Les qualités de l'air en Anjou
Café-sciences. 20h15, institut municipal.

14 octobre
La madeleine de Proust chez les auteurs anglophones
18 h, Bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet.

La psychanalyse
(voir 23 septembre).

Six siècles de seigneurs et de sénéchaux à La Séguinière
et Le général Louis Duportail. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

Images du pouvoir théâtre et opéra
(voir 23 septembre).

15 octobre
L'enfant du XIXe siècle et la psychanalyse
7 €. 14 h à 18 h, institut municipal.

17 octobre
L'activité sismique
20h15, institut municipal.

18 et 19 octobre
Islande
Connaissance du Monde. 4 à 8 €. Le 18, à 14h30, 17h30 et 20h30, centre de congrès ; le 19, à 14h30 et 18h30, théâtre Chanzy.

Géopolitique de l'Union européenne
20h15, institut municipal.

Réflexions sur l'intégrisme
(voir 27 septembre).

Cinéma de l'étrange
(voir 27 septembre).

Architecture ligérienne en Anjou
17 h, institut municipal.

19 octobre
Biologie : l'œuf
18h30, institut municipal.

Description des séismes
20h15, institut municipal.

20 octobre
Les paradoxes de la prière
18h30, institut municipal.

Moyen-Âge et peinture troubadour
20h15, institut municipal.

21 octobre
La psychanalyse
(voir 23 septembre).

Images du pouvoir : théâtre et opéra
(voir 23 septembre).

La maison du développement durable

Pour sensibiliser les Angevins au développement durable, la Ville propose l'exposition "Des gestes pour ma planète". De la cuisine au jardin, les conseils pour vivre chez soi en accord avec les principes du développement durable. L'exposition elle-même a été conçue en ossature récupérée, avec des bâches recyclables, produits de traitement non polluants… Après la Maison de l'environnement et l'hôtel de ville, l'exposition tournera dans les quartiers. Elle sera ainsi aux Justices pour Graines d'orties, du 12 au 19 novembre.
Maison de l'environnement, jusqu'au 25 septembre, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 (week-ends, 14 h - 18 h). Hôtel de ville, du 3 au 31 octobre, en semaine, de 9 h - 17 h 30, le samedi, de 9 h à 12 h.

>DANSE

29 septembre

Ouverture studio à Laurent Friquet
CNDC. Gratuit sur réservation au, 02 41 24 12 12. 19 h, studios Bodinier.

6 octobre

Ouverture studio à Andréas Schmid
CNDC. Gratuit sur réservation au, 02 41 24 12 12. 19 h, studios des Abattoirs, 56, bd du Doyenné.

13 au 23 octobre

Festival vidéodanse
CNDC. Programme au, 02 41 24 12 12 ou www.cndc.fr. Gratuit. Studios Bodinier, Les 400 Coups, Théâtre des Dames aux Ponts-de-Cé.

14 et 15 octobre

D'après J.-C.
Chorégraphie, Herman Diephuis. NTA/CNDC. 8 à 21 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

>MUSIQUE

24 septembre

Henri Tachan
22 et 25 €. 20 h, maison commune de loisirs de Beaucouzé.

Romain Humeau, Wax Tailor, Sexy Pop, Zita Swoon, Wang Lei, Kazamix, DJs
Rock, pop, électro, hip-hop. 11 €. 19 h 30 - 4 h, Le Chabada.

27 et 30 septembre

Vaggalam
Chanson. Gratuit. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

28 septembre

La Simphonie du marais
Direction, Hugo Reyne. Françoise Masset, soprano. Bernard Deletré, baryton. Ouvertures et airs d'opéras : Isis, de Lully ; Les Indes galantes, de Rameau. Anacréon. 10 à 23 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

30 septembre

Yann Tiersen
21 et 23 €. 20 h 45, Le Chabada.

Hommage à Jacques Brel
Par Jacques Barbaud. 20 et 23,60 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

1er octobre

Aurèle
Chanson française. 7 ou 8 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Frank Michael
49 et 54 €. 20 h 30, centre de congrès.

1er et 2 octobre

Chorale Locustelle
5 à 10 €. Le 1er, à 20 h 30 ; le 2, à 15 h, théâtre Chanzy.

4 octobre

Chopin, hier et aujourd'hui
Justyna Galant et Filip Wojciechowski, piano, et Trio de jazz Wojciechowski. Association Anjou Pologne. 10 et 15 €. 20 h, théâtre Chanzy (lire ci-dessus).

5 octobre

Buck 65 (Canada)
et Belone Quartet. Hip-hop, pop. 15 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

6 octobre

Spanouch
Musique tsigane. 5 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

7 octobre

Jazz Pour Tous
Concert de rentrée. Gratuit. 21 h, théâtre, place Ney.

Zenzile
et Brain Damage, Dj Qwarty. Dub. 15 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

Henri, Léon et les autres
Chanson. 7 ou 8 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

8 octobre

Nicoletta et chœur gospel
20 à 25 €. 20 h 30, cathédrale.

Valentine
Chanson. 7 ou 8 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Zenzile
et Guns of Brixton, Dj Moon. Dub. 15 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

Chopin, du classique au jazz

Chopin côté classique, Chopin côté jazz. Tel est le concert que propose l'association Anjou-Pologne le 4 octobre au théâtre Chanzy. Les Angevins retrouveront sur scène, pour interpréter le Chopin d'hier, le Duo forte-piano de Justyna Galant et Filip Wojciechowski. Le couple de Varsovie est venu en octobre dernier. Cette partie musicale sera illustrée de petites saynètes. *"Il s'agit de raconter en quelques tableaux essentiels l'histoire de la Pologne et la vie du musicien, son engagement,* explique Frania Krupka, organisatrice. *L'occasion de souligner le rôle qu'a eu sa musique dans la lutte contre les oppressions."* Celle des Russes au XIXe siècle, puis celle de l'union soviétique dans les années 50. À cette époque, les musiciens polonais conjuguaient la musique de Chopin et le jazz. Ce Chopin "jazzy" sera à l'honneur dans la deuxième partie du concert, interprétée par le trio Wojciechowski.
Réservation : association Anjou-Pologne, 89, rue du Maine, le mercredi, de 16 h à 18 h, 02 41 43 15 48 ; au Grand-Théâtre et théâtre Chanzy (l'après-midi) à partir du 20 septembre, du mardi au samedi.

8 et 9 octobre

À la vie, à l'amour
Comédie musicale. Association Arc-en-Ciel. 6 à 12 €. Le 8, à 20 h 30 ; le 9, à 15 h 30, théâtre Chanzy.

8, 9 et 11 octobre

Maurice Ravel
La Valse, Boléro, Pavane pour une infante défunte, Daphnis et Chloé. ONPL. Direction, Isaac Karabtchevsky. 10 à 25 €. Les 8 et 11, à 20 h 30 ; le 9, à 17 h, centre de congrès.

13 octobre

Grand National et Neïmo
Pop et électro pop. 15 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

14 octobre

Syd Matters, Andrew Bird, Emilie Loizeau
Pop. 15 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

Jean-Louis Bergère
Chanson. 7 ou 8 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

15 octobre

Festival d'art sacré
Festival Printemps des Orgues et Chœur de l'armée française "Dans l'esprit d'Assise". Liszt, Poulenc. 15 et 20 €. 20 h 30, cathédrale.

Rose B. Cat chante Kurt Weill
9 ou 10 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Ridan, Bertrand Belin, Albin de la Simone
Chanson. 15 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

17 octobre

Doudou N'Diaye Rose
Et Djelimady Tounkara. Les Nuits Toucouleurs. 15 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada (lire page 25).

Annie Cordy
20 h 30, centre de congrès.

18 octobre

Jean-Frédéric Neuburger
Schumann, Berg, Ravel, Chopin. Les Mardis Musicaux. 10 à 26 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

Franck Tortiller Nonet
Close to heaven - Tribute To Led Zeppelin. NTA. 14 et 18 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

20 octobre

Ophélie Gaillard
Victoire de la Musique 2003. Suites pour violoncelle seul de Bach n° 3, 4, 5. Anacréon. 10 à 20 €. 20 h 30, chapelle des Ursules.

Raul Paz (Cuba)
et Dj Manolito. 18 et 20 €. 20 h 45, Le Chabada.

20 au 23 octobre

Nadine Rossello
Chanson méditerranéenne. 6,50 à 11,50 €. Du 20 au 22, à 20 h 30 ; le 23, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

21 octobre

Royksopp
Electro pop (Norvège). 18 et 20 €. 20 h 45, Le Chabada.

Danielle Mainville
interprète Linda Lemay, La Bolduc, Robert Charlebois, Beau Deaummage. Spectacle dînatoire. 30 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

>OPÉRA

29 septembre

Elektra
De Richard Strauss (version concert). Angers Nantes Opéra. 10 à 25 €. 20 h, centre de congrès.

>THÉATRE

23 septembre

Venise sous la neige
De Gilles Dyrck. Cie Les Arthurs. 12 et 15 €. 20 h 30,

théâtre Chanzy.

24 et 25 septembre

Toy story, le retour
Jeune public. Cie Artamuse. Le 24, à 20 h 30 ; le 25, à 17 h, théâtre, place Ney.

4 au 7 octobre

L'augmentation
De Georges Perec. NTA. 8 à 21 €. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, à 19 h 30, Grand-Théâtre.

5, 8 et 9 octobre

Yahakta et la naissance du monde
Cie Lez'Arts Vers. Théâtre masqué, marionnettes. Dès 3 ans. 3,50 à 6,50 €. Le 5, à 16 h ; le 8, à 16 h et 20 h 30 ; le 9, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

10 au 15, et 18 au 23 octobre

Méhari et Adrien
De Hervé Blutsch. Mise en scène Hélène Gay, Christophe Gravouil. Création NTA. 14 à 18 €. 20 h 30, sauf les mercredi et jeudi, 19 h 30, dimanche, 17 h (relâche le 14 octobre), atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné (lire page ci-contre).

11 au 15 octobre

Bougouniéré invite à dîner
Collectif BlonBa (Bamako). NTA. 14 et 18 €. 20 h 30, sauf mercredi

et jeudi, à 19h30, Carré des arts, Pellouailles-les-Vignes.

12 et 13 octobre
Douce écaille, poisson bleu
Jeune public, 18 mois - 3 ans. Cie Artamuse. 4,50 €. 9h30 et 10h30, théâtre, place Ney.

13 octobre
Cie Alter Ego
Théâtre forum. Gratuit. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

20 octobre
Folles de son corps
Comédie de Gérard Moulevrier. Tournées Baret. 17 à 42 €. 20 h, Grand-Théâtre.

Solange Abaziou

Méhari et Adrien

À bord de leur side-car, Méhari et Adrien nous embarquent dans un drôle de road-movie où la moindre péripétie est prétexte à un délire facétieux, tantôt absurde, tantôt cruel. Livrée à ces personnages dignes d'un dessin animé, la route de la vie défile dans une apparente légèreté sur l'écran de leurs rêves et de leurs angoisses.

Création NTA – 10 octobre au 17 novembre. 14 à 18 €. Du 10 au 23 octobre (relâche les 14, 16 et 17 octobre) et du 3 au 17 novembre (relâche les 6, 11, 12, 13 novembre) au Grand-Théâtre. Réservations au, 02 41 24 16 40.

>LECTURE

13 octobre
Contes africains
Par Georges M'Boussi. 18h30, bibliothèque Toussaint.

14 au 16 octobre
Salon du livre africain
Débats, spectacles, lectures, conférences. Institut du Monde Noir (02 41 87 75 23). Gratuit. 10 h - 19 h, salons Curnonsky. (lire page 27)

18 octobre
Laissez-vous conter la nature
Cie du Levant. 2 à 8 €. 20h30, Maison de l'environnement (lire page 27).

>EXPOSITIONS

Jusqu'au 22 septembre
Semaine de la mobilité
Exposition tramway. Grand-Théâtre.

Du 14 septembre au 19 octobre
Claude Lefur
L'artiste peintre expose ses œuvres au siège de l'OPAC, 4, rue de la rame. du lundi au vendredi, de 9 heures à 17h30.

Yahakta et la naissance du monde.

Du 21 septembre au 5 octobre
Tapisseries contemporaines de Haute Lisse
De Françoise Balon. 10 h - 19 h, centre d'accueil du lac de Maine.

Du 23 septembre au 3 octobre
Les moulins d'Angers et d'Anjou
Association des Amis des moulins d'Anjou. Lundi au vendredi, 10 h - 12 h et 14 h - 19 h ; week-end, 10 h - 19 h, tour Saint-Aubin.

24 et 25 septembre
Tapis, lectures du monde
Tapis moyen orientaux. 10 h - 20 h, Artspace, 18, place du Tertre.

Association Artis
Sculptures. Le 24, 14 h - 18 h; le 25, 10 h - 18 h, maison de quartier Saint-Jacques - Saint-Nicolas, 41, rue Lionnaise.

Jusqu'au 25 septembre
Des gestes pour ma planète, être éco-citoyen au quotidien
Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement (lire page 27).

Du 28 septembre au 2 novembre
Bourricots !
De Silba. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Jusqu'au 30 septembre
Clichés barbares, mes récits de Ravensbrück
Textes et dessins de Jeanne Letourneau. Lundi au vendredi, 9 h - 18 h, Archives départementales.

Du 1er au 15 octobre
Redouane Bernaz, Mustapha Rafik (Maroc)
Peintures. Association Al Cantara; échange Angers/Essaouira. 9 h - 12h30 et 13h30 - 17h30, salons Curnonsky.

Du 1er au 31 octobre
Sauvegardes
Peintures de Bruno Antoni. Lundi au vendredi, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Du 5 octobre au 15 novembre
De l'éducation au développement durable
Opération Graines de Sciences. Terre des Sciences/Ville d'Angers. ENSAM, boulevard du Ronceray (lire page 30).

Jusqu'au 8 octobre
Les acquisitions de l'Artothèque
23 nouvelles œuvres. Gratuit. 11 h - 19 h, NTA, place Imbach.

Du 8 octobre au 20 novembre

Jean-Patrice Campion

Triptyque
Arts plastiques. "Galeries", sur le thème Urbanisme et Environnement, à l'hôtel de ville; "Peaux de peinture", au Grand-Théâtre; "Sculptures en acier", au cloître Toussaint. Gratuit. Tous les jours, 10 h - 18h30. (lire page 24).

Jusqu'au 9 octobre
Est-ce bien l'art ?
Art contemporain. Gratuit. Tous les jours, 10 h - 13 h et 14 h - 18h30, abbaye du Ronceray.

Du 13 au 24 octobre
Redouane Bernaz, Mustapha Rafik
Peintures. Association Al Cantara. 11 h - 19 h, tour Saint-Aubin.

Du 14 octobre au 11 décembre
Angers 2015, projet de ville, projet de vie
Gratuit. Mardi au samedi, 12 h - 18 h (20 h premier vendredi du mois), musée des beaux-arts (lire page 15).

Du 19 au 21 octobre
Les monstres malades
Œuvres originales d'Emmanuelle Houdart. Galerie Polyglotte, 54, rue du Mail.

Du 20 octobre au 23 novembre
Emporte-moi sur ton balai
Par Patricia Dezileaux, plasticienne. Opération Lire en fête. Bibliothèque Toussaint.

Jusqu'au 31 octobre
À table !
INRA/Terre des Sciences. 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 13 novembre
Oswaldo Vigas, Sortilèges des tropiques
Peintures, tapisseries, sculptures, céramiques (1950 - 2005). 3 et 4 €. Jusqu'au 2 octobre, tous les jours, 10 h - 19 h; à partir du 4 octobre, mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée de la Tapisserie contemporaine.

Jusqu'au 20 novembre
Cités futures… d'hier et de demain
Gratuit. Tous les jours, 11 h - 19 h, salle Chemellier (lire page 15).

Jusqu'au 27 novembre
Chauves-souris de chez nous
3 et 4 €; gratuit moins de 12 ans. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum des sciences naturelles.

>VISITES

17 au 23 octobre
Les Rendez-vous du végétal
Terre des Sciences. 43 entreprises, laboratoires et jardins à découvrir. 1,50 et 3 €. Réservations auprès d'Angers Tourisme, 02 41 23 50 00.

À la découverte de l'ADN

Jean-Patrice Campion

Nelly Bataillé et Nathalie Ramirez (au second plan) assistent à une manipulation concernant l'ADN.

Du 10 au 16 octobre, dix-neuf manifestations fêteront la science à Angers. Parmi les nouveautés à découvrir, l'École de l'ADN des Pays de la Loire[1].

>RENDEZ-VOUS

Avons-nous tous un ADN[2] différent ? Les empreintes génétiques dévoilent-elles tout ? Les OGM[3], c'est quoi ? Les Angevins peuvent désormais découvrir eux-mêmes les réponses à ces questions et à bien d'autres concernant la génétique, en participant aux formations de l'École de l'ADN, qui vient d'ouvrir. Cette association a été créée à l'initiative de Terre des Sciences et de chercheurs de l'Institut supérieur de la santé et des bio produits d'Angers (ISSBA).
L'École de l'ADN fonctionne de façon souple, en proposant des ateliers et des stages ouverts à tous. "*Les personnes intéressées s'inscrivent et, dès qu'il y a suffisamment de monde, un atelier est organisé,* précise Nelly Bataillé, directrice et coordinatrice de la structure. *À la fin de l'expérimentation pratique, nous abordons la théorie, en nous adaptant à chaque public et à sa demande*".

Les citoyens "lambda" peuvent s'inscrire individuellement ou en groupe. Autres publics potentiels : les scolaires et les étudiants ; les associations de personnes souffrant de maladies génétiques ; les entreprises des secteurs concernés par la génétique (agriculture, élevage, semences…).
Créée en 2004[4], l'École de l'ADN des Pays de la Loire n'avait pas de locaux. Elle peut désormais lancer pleinement son activité : début septembre, elle a emménagé dans la pépinière biotech de la rue Roger-Amsler. Elle partage bureaux et laboratoires avec la plateforme technologique de biotechnologie moléculaire, ce qui permet une mutualisation du personnel administratif et de certains matériels. Son budget étant constitué essentiellement des subventions de la Région, du Département et d'Angers Loire Métropole, l'école fonctionne avec deux permanents à temps partiel : Nelly Bataillé, par ailleurs enseignant-chercheur à l'ISSBA, et une animatrice, Nathalie Ramirez, titulaire d'une maîtrise en biologie et d'un DESS. "*Mon souhait serait de recruter du personnel à temps plein,* souligne Nelly Bataillé. *Pour cela, il nous faut un financement propre, venant par exemple des entreprises qui nous demandent des prestations*".
L'École de l'ADN participera au Village des sciences. ■

(1) L'école d'Angers fait partie d'un réseau national, initié en France en 1998 et comptant actuellement sept établissements.
(2) Acide désoxyribonucléique, support de l'information génétique de tout organisme vivant.
(3) Organisme génétiquement modifié.
(4) Membres fondateurs : l'université d'Angers, Angers Technopole, Ouest Génopole et Terre des Sciences.

École de l'ADN des Pays de la Loire, 22, rue Roger-Amsler, 02 41 22 67 02, ecoleadn@isciences.fr
Pour les établissements scolaires, contact : Terre des sciences, 02 41 72 14 21.
Interventions gratuites en milieu scolaire. Pour le public, participation à définir.

Graines de sciences

Du 6 octobre au 10 novembre, l'opération "Graines de sciences", proposée par la Ville avec de nombreux partenaires, présente une exposition animation, "De l'éducation au développement durable", à l'ENSAM. Destinée principalement aux groupes d'enfants des écoles et centres de loisirs, elle met en scène quelques enjeux pour une planète durable : l'eau, l'alimentation, l'énergie.
Pour le public, exposition ouverte les 15, 16 et 22 octobre, du 24 au 29 octobre, les 31 octobre et 2 novembre, de 13 h 45 à 18 h. Conférences à 20 h 30 : sur l'eau, le 20 octobre, sur l'énergie, le 27 et sur l'alimentation, à une date restant à définir.
Contact : 02 41 05 43 97.

Fête de la science, du 10 au 16 octobre

Quartier de la science, Belle-Beille, sur le thème du climat, avec Météo France 49 : au centre Jacques-Tati, exposition, animations pour les jeunes, café sciences ; visite du centre de Météo France.
Sciences en gare. Exposition "Aux horizons de la physique", expériences ludiques, hall de la gare, du 10 au 14, de 7 h à 10 h et de 17 h à 20 h.
Village des sciences. La recherche en train de se faire. Les 14 et 15, de 14 h à 19 h, école nationale supérieure des Arts et Métiers.
La rue de la science. Fête populaire, animations sur l'air et le vent. Le 15, de 9 h à 19 h, rue Raspail.
Lycée des sciences : découvrir, approfondir. Expositions, ateliers et animations pour tous au lycée Chevrollier, rue Adrien-Recouvreur, le 15, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Et aussi :
Des animations dans les cybercentres Roseraie et Angers-Est ;
- des cafés-sciences à l'institut municipal ;
- des expositions, visites et animations sur les recherches en agronomie et horticulture. À noter "La pomme, le chercheur, le pâtissier", rencontre entre les chercheurs de l'INRA et un cuisinier, avec dégustation de toasts à la pomme, le 14 en soirée, chapiteau Lire en fête ;
- des conférences, visites de laboratoires ;
- une exposition animée sur les chauves-souris, au muséum.

Programme disponible à l'office de tourisme ou à Terre des Sciences, sur demande au 02 41 72 14 21, infos@terre-des-sciences.org ou sur le site www.terre-des-sciences.org

Le Hutreau, grand domaine aux portes d'Angers

Le Hutreau, sur la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire, est un exemple des grands domaines nés au contact de la ville. Situé sur une crête rocheuse, il domine Sainte-Gemmes d'un côté, et les quartiers sud d'Angers, de l'autre.

Sur cette carte postale, le Hutreau, vers 1910.

Arch. mun. Angers, 4 Fi 1469.

>HISTOIRE

Ce n'était à l'origine

qu'une modeste closerie, une petite exploitation sans bœufs de labour, constituée d'un assemblage de terrains dispersés, parfois de médiocre qualité. Les textes les plus anciens la désignent sous le nom éloquent de "la Perrière".
Au XIXe siècle, le toponyme "le Hutreau" s'impose.

De la ferme…

Le premier propriétaire connu est en 1658 Marc Foussier de La Cassinerie, conseiller au présidial, issu d'une famille d'avocats. À la fin du XVIIe siècle, le Hutreau passe à une famille d'anoblis, les Garsanlan, maîtres en la chambre des comptes de Bretagne. En 1780, la veuve d'un grand négociant angevin, Marie Courballay, achète le domaine, qui reste à vocation agricole. Depuis 1690, le rez-de-chaussée de la maison est affecté au closier. Quand les propriétaires viennent à la campagne, ils habitent les deux pièces de l'étage auxquelles on accède par un escalier extérieur à marches d'ardoise, surmonté d'un pigeonnier. Tout de même, les Garsanlan font quelques aménagements et repoussent le closier dans la basse-cour pour disposer de toute la maison. Mais surtout, ils font fructifier les terres, plantent des châtaigniers, tracent une longue allée de lauriers – toutes choses qui subsistent encore dans la propriété actuelle – et plantent des vignes sur les friches.

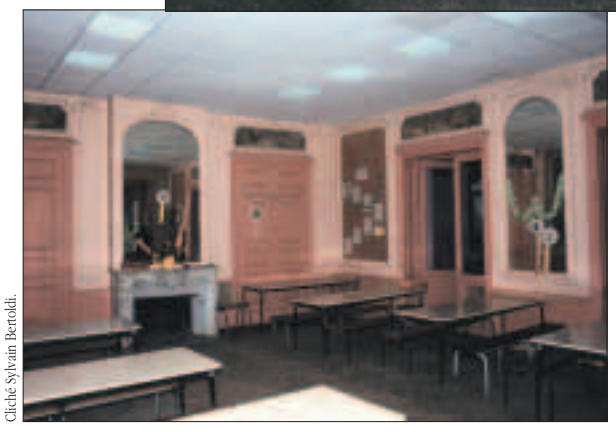

Cliché Sylvain Bertoldi.

L'ancien grand salon du Hutreau en 1990.

… à la résidence

Au XIXe siècle, le Hutreau acquiert une fonction résidentielle. De 1816 à 1872, les Grille, puis les Chatelin s'y succèdent. Tous sont négociants en mousseline, blanc et nouveautés. Leurs affaires sont prospères : ils agrandissent le domaine et le régularisent en agrégeant un ensemble de terres autour de la maison. Le 12 octobre 1872, Armand-François-Rupert Laity, ancien sénateur du Second Empire et préfet des Basses-Pyrénées, achète l'ensemble. La presse de l'époque et ses biographes le donnent comme un "ami personnel" de Napoléon III. En 1860, il a été chargé de préparer le rattachement des populations de Savoie à la France, puis commissionné pour prendre possession du duché. Il va donner au Hutreau son aspect définitif.
En moins de deux ans, l'architecte Charles Roques, auteur de l'église de la Madeleine d'Angers, bâtit le château actuel, dans le style néo-Renaissance. Des communs, une buanderie et une serre sont édifiés peu après. Le parc est replanté dans le goût anglais, mais le tracé des allées du XVIIIe siècle est maintenu. Parce que le domaine manque d'eau sur sa hauteur rocheuse, on va la chercher à plus de vingt mètres de profondeur, grâce à l'un des premiers prototypes d'éolienne d'Auguste Bollée, ingénieur hydraulicien au Mans. La grille d'entrée sur la route de Sainte-Gemmes et la tour de l'éolienne sont au chiffre des propriétaires : le B de Bonet (sa deuxième épouse) et le L de Laity.
Le nouveau château a belle allure. Les pièces de réception, salle à manger, grand et petit salons, jardin d'hiver, sont disposés de part et d'autre d'un vaste vestibule à colonnes et pilastres. Représentons-nous – grâce à l'inventaire après décès d'Armand Laity – le grand salon dans sa splendeur de style Louis XV : cheminée en marbre blanc, pendule et grands candélabres en bronze doré, consoles en bois doré supportant des lampes en porcelaine de Chine et du Japon. Trois canapés, un divan en soie capitonné, huit fauteuils, quatre chaises occupent le centre de la pièce sur un grand tapis d'Aubusson. Jardinière en bois de rose, casier à musique, tricoteuse se glissent entre les sièges. Aux fenêtres, huit grands rideaux avec galeries et lambrequins découpés.

Un parc ouvert au public

Armand Laity meurt sans enfants en 1889 à Bagnères-de-Bigorre, dans le département dont il fut préfet pendant trois ans. Divers propriétaires se succèdent alors jusqu'à ce qu'en 1932 une société anonyme immobilière, constituée pour l'occasion, achète le domaine et le loue aux Ursulines pour y établir un pensionnat. Dix ans plus tard, les cours sont suspendus, le Hutreau réquisitionné par l'armée allemande. Le 8 août 1944, les agents de la Gestapo fuient le Hutreau devant l'avance de l'armée américaine.
De 1946 à 1952, une maison familiale de vacances y est installée par le Mouvement populaire des Familles. Pour utiliser le château en dehors de la saison estivale, une maison de repos pour les jeunes travailleurs s'ouvre en 1949.
Nouvel occupant en 1952 : la congrégation espagnole des clarétains y crée un séminaire. Quand elle part pour le Canada en 1971, la Ville d'Angers achète le domaine (février 1972) pour y créer un centre de loisirs et une maison de l'enfance. Depuis, des ateliers d'activités manuelles et artistiques, des jeux d'aventure, un circuit de ruisseaux ont été aménagés. La ferme du Perron, qui fait partie du domaine depuis 1901, propose boissons et collations. Ouvert au public avec entrée par la petite route de la Baumette, le parc de près de neuf hectares est très apprécié. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

450 rameurs attendus aux régates d'aviron

>SPORT

Jean-Patrice Campion

Huit rameurs et un barreur embarqué sur leur bateau de 18 m de long pour quelque 80 cm de large seulement. Sans les rames, le bateau n'est pas stable.

Ça va ramer le 2 octobre. Le club Angers Nautique Aviron organise ses Régates angevines sur le bassin de la Maine. Quatre lignes d'eau de 500 m seront aménagées, face au quai Tabarly. Départ au pied du pont de l'Atlantique et arrivée au pont de la Basse-Chaîne. Quinze clubs du grand Ouest sont attendus, soit plus de quatre cent cinquante rameurs, du débutant au chevronné. Les épreuves débuteront dès 9 h. La matinée sera consacrée aux épreuves éliminatoires et l'après-midi, de 13 h à 17 h, aux finales avec notamment les courses de huit en fin de journée, à ne pas manquer. Toutes les catégories de bateaux seront représentées : quatre rameurs avec et sans barreur, huit avec barreur, en couple avec deux rames par personne et en pointe avec un seul aviron, en double avec deux rameurs et deux rames et même des épreuves de yolette pour ceux qui débutent dans la discipline.

"*Cette journée permet aux clubs de se tester en tout début de saison, mais c'est aussi une manifestation pour s'amuser et donner du spectacle aux Angevins*", explique Éric Maisseu, du club Angers Nautique Aviron. Plusieurs animations sont d'ailleurs programmées pour le public, notamment une démonstration de ski nautique derrière un bateau d'aviron, à 16 h. Tout l'après-midi, on pourra voir évoluer des bateaux radiocommandés tandis que plusieurs artisans exposeront leur travail : souffleur de verre, menuisier… Il sera également possible de se restaurer sur place. ■

Quai Tabarly. Gratuit.
De 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

400 licenciés

Avec 400 licenciés, Angers Nautique Aviron figure parmi les gros clubs français. Il propose l'aviron en loisirs, compétition et randonnée. Pratique possible dès 10 ans, en sachant nager. Le matériel est fourni. Plein tarif : 180 euros à l'année plus droit d'entrée la première année (55 euros).
Renseignements : 02 41 48 23 61 ou www.angersnautique.org

L'amicale Benoît Frachon fête ses vingt ans

Albert

Le mardi soir, c'est atelier peinture. Yves Marsat, président de l'amicale (au centre) commente l'œuvre d'un adhérent.

>ASSOCIATION

Avec une exposition du 23 au 25 septembre et une journée festive le 15 octobre, l'Amicale Benoît-Frachon souhaite se faire mieux connaître, à l'occasion de ses vingt ans. En 1985, quelques copains, militants de la CGT pour la plupart, ont créé une amicale dans un esprit d'éducation populaire et l'ont ouverte à tous. Ils lui ont donné le nom de Benoît Frachon (1893-1975). "*Nous avons choisi cette figure emblématique du syndicalisme pour ses idées de solidarité et de tolérance*", précise Yves Marsat, président de l'amicale. Aujourd'hui, sur quelque cent adhérents, seuls quelques-uns sont issus du milieu syndical et ouvrier. L'échelle des âges est très large, avec une moyenne de 40 ans. Une permanence hebdomadaire permet de se retrouver et d'accueillir de nouvelles personnes. Les activités sont mises en place à la demande, en fonction des envies des adhérents. Ainsi, de nombreux ateliers ont lieu chaque semaine : botanique, avec travail en salle et sorties ; arts plastiques et travaux manuels ; informatique ; réalisation du journal trimestriel "Liaison amicale" avec les informations de l'association et une interview de fond ; jeux… Une randonnée pédestre, un dimanche par mois, est ouverte à tous, adhérents ou non. ■

Exposition du 23 au 25 septembre, "L'Amicale et l'éducation populaire", travaux des ateliers et vie de l'association, 108, rue du Pré-Pigeon.
Le 15 octobre, journée festive.
Inscription jusqu'au 23 septembre.
Permanence le vendredi de 17 h à 19 h.
amicale-benoit.frachon@laposte.net

>INFORMATIONS

"Vivre après la perte d'un enfant", conférence le 30 septembre, à 20 h 30, salle Daviers, avec Soleil-AFELT. Tél. : 02 41 66 24 31.

L'AFIA (Accueil familial international de l'Anjou) cherche des familles pour accueillir des étudiants étrangers pour un repas ou un week-end. Contact : 02 41 68 37 75.

"Au fil de l'air", bulletin mensuel d'information d'Air Pays de la Loire sur la qualité de l'air de la région est sorti. Tél. : 02 51 85 80 83.

La Ludothèque angevine prête jeux et jouets. Adhésion 15 € + 1€ le jeu pour 15 jours. 21, rue Marc Sangnier, 02 41 47 11 92, et 3, rue de l'Écriture, 02 41 34 71 87.

Location des chalets du marché de Noël au 02 41 20 54 41, bruno.pelerin@angers.cci.fr ou www.vitrines-angers.com

L'Institut du monde noir recherche des bénévoles pour héberger des intervenants au salon du livre africain du 13 au 16 octobre. Contact : 02 41 87 75 63.

Anjou service association France bénévolat accueille et oriente les personnes désirant s'investir dans le bénévolat. Renseignements au 34, rue Thiers, 02 41 23 28 90 ou 02 41 23 28 91, francebenevolat.angers@wanadoo.fr

L'APTIRA recherche des bénévoles pour l'accompagnement scolaire à domicile. Contact : 02 41 88 64 33.

Les musées d'Angers proposent animations et parcours commentés de leurs expositions. Renseignements : 02 41 05 38 32 ou madeleine.rouschmeyer@ville.angers.fr

Le tour de France de la reprise, transmission, franchise passe au parc expo le 26 septembre, pour informer les futurs cédants d'entreprises et les candidats repreneurs. Gratuit. www.caravanedesentrepreneurs.com

Kalima tient des permanences le samedi, de 10 h à 12 h 30, au 9, rue Botanique. Tél. : 02 41 54 81 49.

La Fondation du patrimoine oriente les propriétaires de patrimoine bâti, habitable ou non, dans la recherche de subventions et attribue un label entraînant la défiscalisation de 50 à 100 % des travaux de restauration des constructions visibles de la voie publique. Tél. : 02 41 67 89 65, delegation-maine-et-loire@fondation-patrimoine.com

Concours d'entrée au conservatoire national de région en classe d'instrument le 1er octobre, en formation musicale et en chant le 8 octobre. Inscriptions jusqu'au 23 septembre au CNR, 26, avenue Montaigne, 02 41 24 14 50.

Concours d'entrée au CNR en art dramatique les 15 et 16 octobre. Inscriptions jusqu'au 13 octobre au CNR, 26, avenue Montaigne.

Le chœur de l'ONPL recherche des choristes amateurs de bon niveau. Auditions le 2 octobre. Inscriptions : 02 51 25 29 26 ou chœur@onpl.fr

>RENDEZ-VOUS

Journée mondiale pour la paix le 21 septembre. Rassemblement de 17 h 30 à 18 h 30 place de la Paix. Lecture de l'appel du maire d'Hiroshima. Animations pour les enfants. Théâtre-forum, de 20 h 30 à 23 h, salle Thiers-Boisnet. Gratuit. Contact : 02 41 76 22 88 ou paix49@wanadoo.fr

Opération "Nettoyons la nature !" les 23 et 24 septembre : ramassage collectif des déchets du pont de la Basse-Chaîne au pont de Segré (rive droite). Équipement mis à disposition des bénévoles. Inscriptions à l'Ablette Angevine : 02 41 88 32 26, info@ablette angevine.com

Festival du jeu le 24 septembre de 13 h à 18 h rues Bodinier, des Poëliers, Saint-Laud et sur les places Romain et du Pilori. 40 animateurs feront découvrir aux Angevins divers jeux : en bois, construction, cartes, société, stratégie, simulation, adresse, jeux du monde… Contact : 06 87 34 31 27, autourdujeu@yahoo.fr

Colloque droit social de l'ordre des avocats de la cour d'Angers sur la "discriminationite" le 30 septembre au centre de congrès, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Gratuit. Contact : 02 41 25 30 70.

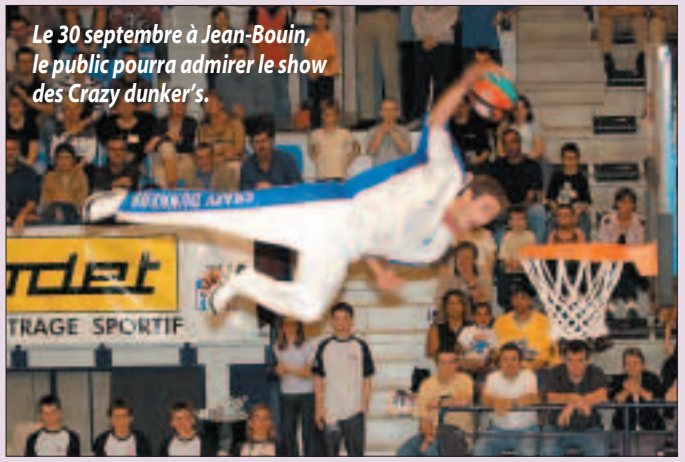

Le 30 septembre à Jean-Bouin, le public pourra admirer le show des Crazy dunker's.

Le 30 septembre, tournoi Pro stars de basket

Kaunas, le vainqueur du championnat lituanien(1), et trois des meilleures équipes françaises du moment : Le Mans, Villeurbanne et bien sûr Cholet. C'est un plateau de tout premier choix que propose l'Étoile sportive Saint-Léonard pour la vingt-cinquième édition de son tournoi de basket de l'Étoile d'or, rebaptisé depuis deux ans Pro stars. La formule est désormais bien rôdée. Chaque année, s'affrontent dans les Pays de la Loire des clubs parmi les plus grosses pointures européennes avec la phase finale sur le parquet de Jean-Bouin. La compétition se déroulant peu de temps avant la reprise du championnat, les clubs viennent s'y tester et les joueurs se battre pour décrocher une place dans le cinq majeur de leur équipe. ■

(1) La Lituanie est un grand pays de basket et son équipe nationale a disputé la finale des derniers jeux olympiques face aux États-Unis.

Le 30 septembre à Jean-Bouin. À 17 h 30, show Crazy dunker's ; à 19 h 15, Cholet-Villeurbanne ; et à 21 h 30, Le Mans - Kaunas.
Entrée : 11 € (6 € pour les 15 ans et moins).
Renseignements : 02 41 37 19 12 et www.etoildor.online.fr

Bourse aux poissons le 2 octobre, de 10 h à 17 h, salle du Doyenné, organisée par l'Association angevine des amis aquariophiles (4A) à l'occasion de son 20e anniversaire. Entrée libre. Contact : 06 85 90 67 93 ou 06 61 67 25 04.

Exposition de l'Accueil des Villes de France jusqu'au 25 septembre, de 14 h 30 à 17 h 30, hôtel du Roi-de-Pologne. Tél. : 02 41 88 24 84.

2e salon du Réseau Oxygène les 14 et 15 octobre à l'Espace Anjou : vingt-cinq créateurs d'entreprise présenteront leur activité. Tél. : 02 41 66 52 52, Reseauoxygene49@yahoo.fr

Conférence-débat "Africains en France, acteurs de développement pour l'Afrique ?" le 22 septembre, à 20 h, MPT Monplaisir. 5 €. Tél. : 02 41 87 60 00.

Visite du pôle énergies renouvelables de la Baronnerie le 14 octobre, à 14 h. Gratuit. Sur inscription au 02 41 18 01 08 ou 02 41 22 32 30.

"Laissez-vous conter la nature…" avec la compagnie du Levant le 18 octobre, de 20 h 30 à 22 h, à la maison de l'environnement. 8 €, (2 € pour les moins de 15 ans). Tél. : 02 41 22 32 30.

À la découverte des chauves-souris le 30 septembre et le 21 octobre : diaporama, à 20 h 30, au musée des beaux-arts, suivi vers 21 h 30 d'une sortie au jardin des Plantes. Gratuit, sans réservation. Contact : 02 41 05 48 50.

Observation de l'éclipse partielle du soleil le 3 octobre, de 9 h 30 à 11 h 30, avec Ciel d'Anjou, parking du camping du Lac-de-Maine. Gratuit. Tél. : 02 41 69 17 46 ou 02 41 54 63 19.

Observation des étoiles le 11 octobre, dès 20 h 30, à la maison des chasseurs de Bouchemaine. Gratuit. Tél. : 02 41 54 63 19 ou 02 41 69 17 46.

Tombola organisée par Naadam pour financer ses actions en Mongolie. Billets en vente au jardin d'Eden, rue Saint-Lazare. Assemblée générale et tirage au sort le 24 septembre, à 18 h 30, salle Thiers. À 20 h, vente d'artisanat mongol et projection du film de la dernière mission. Informations : 02 41 47 01 92 ou 02 41 87 26 11, naadam@hotmail.fr

Dédicaces à la librairie Bulle d'air : le 30 septembre, à 14 h 30, Fred Peynet pour "Feul" chez Soleil et Éric Juszezak pour "Narvalo" chez Dargaud ; le 1er octobre, à 14 h 30, Étienne Davodeau pour "Les mauvaises gens" chez Proust ; le 14 octobre, en soirée, sous le chapiteau du bal des libraires, Phil Manvielle pour "Crypto" tomes I et II chez Glénat, et Thierry Téhem pour "Lovely Planet", Malika secouss" et "Zap College" chez Glénat. Contact : 02 41 88 83 33.

>SOLIDARITÉ

L'AFM cherche des bénévoles pour le prochain Téléthon. Contact : 02 41 88 52 52.

Groupe de parole pour victimes de violences sexuelles, avec le Mouvement français pour le planning familial, 35, rue Saint-Exupéry. Contact : 02 41 88 70 73, mfpf.ad49@wanadoo.fr

>SANTÉ

Vie Libre, qui lutte contre l'alcoolisme, tient des permanences les deuxième et quatrième mardis du mois, de 17 h à 19 h, 22, rue du Maine. Tél. : 02 41 86 07 22, vielibre.angers@wanadoo.fr

>SORTIES

Rallye pédestre "de la ville à la campagne" le 2 octobre au parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, à Montsoreau, de 8 h à 18 h, avec la Maison de l'environnement. Gratuit, sur inscription au 02 41 22 32 30.

Sortie "ornitho" au parc de Balzac le 12 octobre, de 10 h à 12 h, avec la LPO. Gratuit. Inscription au 02 41 22 32 30.

>SPORT

Inscriptions à Angers Natation Course à la piscine Jean-Bouin le 21 septembre, de 14 h à 16 h et de 18 h 30 à 20 h ; le 24, de 14 h à 17 h 30, et le 28, de 14 h à 16 h. De 107 à 175 € pour l'année. Renseignements : 02 41 80 65 79, ou 06 61 34 96 00 après 18 h.

Inscriptions à l'ENA Angers Athlétisme, dès 9 ans, 5, rue Guérin, ou pendant les entraînements au stade de Lac-de-Maine, tous les jours de 18 à 20 h et le mercredi de 14 h à 16 h. Tél. : 02 41 27 13 78, enaangers@wanadoo.fr

Le championnat de Pro B de basket reprend le 30 septembre. Angers BC 49 jouera son premier match à domicile le 7 octobre contre Aix Maurienne. Afin de permettre aux Angevins d'assister aux dix-sept matches à domicile (deux le mardi, quinze le vendredi), le club propose des abonnements à partir de 80 € (le deuxième à moitié prix et 75 € jusqu'au 30 septembre), 40 € pour les jeunes de 10 à 18 ans, les étudiants… Entrée gratuite pour les moins de 10 ans. Renseignements au club, 62, bd du Doyenné, 02 41 41 49 49.

"Angers en roller" le 25 septembre, de 13 h à 18 h place François-Mitterrand : démonstrations, stands et randonnées de 14 h à 16 h, une familiale et une pour confirmés, (8 et 9 km). Gratuit. Contact : 06 88 58 89 97.

Randonnée roller avec les Hawks le 18 octobre, 20 h - 22 h, pour patineurs confirmés. Départ place Leclerc. Protections conseillées. Gratuit. Contact : 02 41 88 38 19 ou www.hawksdangers.net

Inscriptions à la Croix-Blanche Tennis jusqu'à fin septembre, du lundi au vendredi de 17 h à 20 h et le samedi, de 14 h 30 à 16 h, stade de l'Arceau, 10, rue Guillaume-Lekeu. Tél. : 02 41 60 89 93. croix.blanche.tennis@wanadoo.fr.

Cours du soir et conférences à l'université

L'université d'Angers lance en octobre une Université permanente et pour tous. Elle propose une quarantaine de cycles de cours et d'ateliers dans un vaste choix de disciplines : art, cinéma, communication et développement personnel, droit, écriture, écologie et environnement, histoire et géographie, littérature, management, médecine et sciences. Les activités se dérouleront à partir de 18 h 15, en alternance sur les campus de Belle-Beille et de Saint-Serge. Un jeudi sur deux, à 18 h 30, des conférences seront programmées à la faculté de droit. La première, "Étonnant monde végétal", aura lieu le 6 octobre. Afin de participer aux cycles de cours et d'ateliers, une adhésion annuelle de 20 € est demandée (réduit, 10 €) qui permet également d'emprunter des ouvrages dans les bibliothèques universitaires et d'assister gratuitement à trois conférences. Pour les non-abonnés, l'entrée des conférences est fixée à 3 €.
Renseignements : CUFCO, 42, rue de Rennes, 02 41 96 23 84 et www.univ-angers.fr/universitepermanente

>LOISIRS

Le chœur O'Musica cherche de nouvelles voix. Soirée portes ouvertes le 19 septembre, à 20 h 30, salle Jules-Ferry, rue de Montéclair. Contact : 02 41 88 46 57 ou acoeurjoie.anjou@wanadoo.fr

"Pizza & board games", jeux de société autour d'une pizza le 20 octobre, de 18 h à 20 h, à la Bibliothèque anglophone. 6 €. Inscriptions : 60, rue Boisnet ou 02 41 24 97 07.

Catalogues Tourisme et Loisirs disponibles 25, rue Saint-Lazare. Tél. : 02 41 48 73 73.

>ATELIERS

Ateliers Al Cantara à l'espace Welcome, calligraphie les 5 et 12 octobre, et henné le 15 octobre, de 14 h à 17 h. Dès 12 ans. Inscriptions : 02 41 23 13 31.

Le Champ-de-Bataille propose des ateliers de théâtre, d'écriture Oulipo, et de calligraphie. Renseignements : 02 41 72 00 94

Stage de polyphonie corse au Champ-de-Bataille les 14, 15 et 16 octobre. 110 € (tarif réduit, 95 €) plus l'adhésion. Inscriptions : 02 41 72 00 94.

"Jardin bio : préparation du jardin", atelier de la Maison de l'environnement le 16 octobre, de 10 h à 12 h. Gratuit. Inscription au 02 41 22 32 30.

Ateliers de danse contemporaine avec Marie-France Roy. 02 41 47 13 72, res@resonnance.com www.resonnancedanse.com

Cours de cirque pour enfants et adultes, et formation d'acteurs chez Jo Bithume. Inscriptions : 02 41 66 04 45.

Inscriptions aux activités des Bretons d'Anjou au 02 41 21 52 00 pour la danse, 02 41 88 25 47 pour l'atelier bombarde, 06 72 21 01 78 pour les cours de breton, 02 41 93 20 31 pour la conversation en breton et 02 41 95 20 51 pour la cornemuse. Permanence 25 bis, rue des Banchais le lundi, de 17 h 30 à 19 h. Tél. : 02 41 21 52 00.

Stage de danse par Emmanuelle Huynh pour adultes tous niveaux le 22 octobre (14 h - 18 h) et le 23 octobre (10 h - 14 h) aux studios Bodinier. 40 et 60 €. Inscriptions : 02 41 24 12 12

Le Cercle angevin de tai chi chuan propose des cours dans le quartier de la Madeleine. Inscriptions : 02 41 86 06 38.

Ateliers de sculpture et modelage proposés par Artis, 9, rue de Belgique. 90 €/trimestre + adhésion 8 €. Inscriptions 06 83 90 89 11.

Dire et Écrire anime un atelier d'écriture spontanée un jeudi par mois, de 16 h à 18 h, à la bibliothèque Jean-Vilar. Prochaines rencontres : 6 octobre, 3 novembre et 8 décembre. Tél. : 02 41 86 81 19 ou 02 41 66 77 20.

L'Intervalle propose des ateliers d'expression créatrice pour adultes et enfants. 93 € les 10 séances de deux heures plus 8 € d'adhésion (2 € pour les quotients familiaux minima). Tél. : 06 83 02 27 31 ou art-bourru@wanadoo.fr

L'atelier Carnet de voyages propose des cours de dessin, peinture et sculpture, pour tous âges. Inscriptions, de 14 h à 18 h, 10, rue Parcheminerie. ateliercarnetdevoyages@caramail.com

Atelier d'écriture et de poésie en anglais du 29 septembre au 1er octobre, de 9 h 30 à 12 h 30, à la Bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet. 50 €. Renseignements : 02 41 24 97 07.

Moteur Action propose des ateliers d'expression théâtrale et de clown. Inscriptions : 77, rue du Mail, 02 41 25 06 99 ou 06 75 37 42 20, aline.still@wanadoo.fr

Cours de roumain avec la Coordination Anjou-Roumanie, le mardi, de 19 h à 22 h, selon niveau. Renseignements : selon niveau.

Ateliers de langues (anglais, allemand, espagnol, italien), d'informatique et d'œnologie, TOEIC proposés par le CUFCO. 42, rue de Rennes, 02 41 96 23 84, CUFCO@univ-angers.fr

>FORMATION

Formations rémunérées AFPA. Technicien supérieur d'applications électroniques, du 3 octobre 2005 au 15 septembre 2006, Contact : 02 41 33 42 65.

Agent de propreté et d'hygiène du 26 septembre au 24 février. Contact : 02 41 33 42 21.

Formation d'aide à la parentalité, un jour et demi par semaine de novembre à mai avec l'ADFOCAL. 26, rue Brault. Tél. : 02 41 22 00 88, adfocal@wanadoo.fr

Préparation du DAEU, équivalent bac, en journée, cours du soir, par correspondance ou Internet d'octobre à mai avec le CUFCO. 42, rue de Rennes, 02 41 96 23 84, www.univ-angers.fr/cufco

TOEIC (test of english for international communication) le 18 octobre à 19 h à la Bibliothèque anglophone. 71 € (61 € étudiants et demandeurs d'emploi). Inscriptions : 60, rue Boisnet, 02 41 24 97 07

L'Institut du champ freudien propose un programme d'enseignement de la clinique psychanalytique. Renseignements : 02 41 88 27 43.

>ENSEIGNEMENT

L'institut municipal vient d'éditer son programme des conférences, cours de langues et de culture générale pour 2005-2006. Il est accessible sur www.angers.fr/institutmunicipal. Inscriptions : 9, rue du Musée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h. Samedi, de 9 h à 12 h. Tél. : 02 41 24 13 10, institut.municipal@ville.angers.fr

Prix de la vocation scientifique et technique des filles : 800 € attribués par la Région à des bachelières accédant à l'enseignement supérieur, pour encourager des projets de formation innovants dans des domaines où les filles sont peu représentées. Dépôt des candidatures jusqu'au 7 octobre. Dossier disponible à la préfecture de Maine-et-Loire, mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité, rue Hanneloup, 49934 Angers Cedex 9. Tél. : 02 41 81 80 29.

>ENFANCE

La crèche POM, place Jules-Verne, accueille les enfants des employés à la cueillette des pommes, de 7 h à 19 h, jusqu'au 31 octobre. Transport des petits assuré de la gare à la crèche. Renseignements : ANPE Roseraie 02 41 66 04 30.

Abonnez-vous à *Vivre à Angers* !

Vous quittez Angers ? Vous habitez la périphérie ? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété et accompagné d'un chèque de 12,20 € libellé à l'ordre du Trésor public à :

Hôtel de ville, service information, BP 23 527 49035 Angers Cedex 01.

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... **Ville :** .....

ENVIRONNEMENT

Environnement cadre de vie 02 41 05 44 18
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine, et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air 02 41 05 44 18

Qualité de l'eau 02 41 79 73 90

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

AAVAS 02 41 36 02 07
Association d'aide aux victimes d'abus sexuels.

Don du sang 02 41 72 44 44

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Médecin de garde 02 41 33 16 33

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

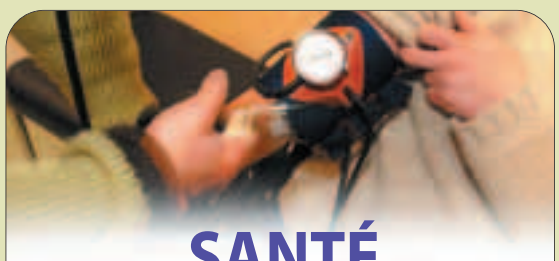

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 0 820 16 00 49

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

PHARMACIES DE GARDE

La nuit, ***jusqu'à 22 heures,*** *appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00
Après 22 heures*, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*
Pour les dimanches et jours fériés *(sauf modification de dernière minute) :*

Dimanche 25 septembre
Pharmacie Fouché, *6, place du Pilori*
Pharmacie Sérézat, *9, place Sainte-Croix*

Dimanche 2 octobre
Pharmacie Dequidt, *11 place Monprofit*
Pharmacie Harter, *3 avenue Pasteur*

Dimanche 9 octobre
Pharmacie Giffard, *57, rue de Frémur*
Pharmacie Planchet, *100, avenue Pasteur*

Dimanche 16 octobre
Pharmacie Legall, *27, rue Hoche*
Pharmacie Maechler, *4, place Mendès-France*